

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XV

MONTREAL, VENDREDI 16 NOVEMBRE, 1894

No 11

Est-il raisonnable

de croire que vous, marchand de gros, vous vous décideriez à donner une commande importante d'un article de commerce quelconque, sans vous être au préalable rendu compte de sa valeur ?

Vous contenteriez-vous

de la simple affirmation de l'agent ? Non, n'est-ce pas ? L'annonce est une marchandise dont la valeur ne peut être estimée que d'après la circulation du journal dans lequel elle est faite.

Si vous ne connaissez pas la circulation,

vous ne pouvez pas en déterminer la valeur. Seuls, de tous les propriétaires de journaux de commerce, nous avons la loyauté de donner le chiffre réel de nos abonnés.

Pourquoi

ne pas demander aux autres journaux d'en faire autant avant de donner un contrat ou un renouvellement.

Le PRIX-COURANT, la semaine dernière, 9 Novembre, avait

2224 abonnés réguliers

dont 618 à Québec.

Notre tirage total est égal, si non supérieur, croyons-nous, à celui de n'importe quel autre Journal Commercial Français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre Journal de Commerce, anglais ou français.

Nos listes d'abonnés, nos livres et bulletins d'abonnements, nos comptes d'impression et de papier sont à la disposition de nos annonceurs actuels et de ceux qui pourraient le devenir—pour appuyer nos prétentions et justifier notre dire.

C'est là.

La Semaine Commerciale LA SEMAINE COMMERCIALE n'est pas du tout satisfaite de nous. Elle se plaint de ce que nous ayons été assez ingrats envers elle pour laisser savoir aux marchands annonceurs de Québec, que notre tirage était plus fort que le sien. Nous comprenons ça, mais nous n'y pouvons rien.

Le blé niellé Il y a, paraît-il, une certaine quantité de blé de la dernière récolte de Manitoba qui est affecté de la nielle (smut). Or ce grain niellé serait mélangé avec du blé sain, après avoir subi une préparation qui, à ce qu'on prétend, détruirait la nielle, et le mélange serait livré par les élévateurs de Fort William avec le classement de No 1 dur.

Le commerce de blé des provinces de l'est se plaint de cette manière de faire les choses, qui ne lui permet pas d'être certain de livrer à ses acheteurs européens du blé sain, lorsqu'il a pris livraison de son blé à Fort William. Les commerçants de Manitoba, de leur côté, prétendent que les négociants de l'est ne sont pas plus intéressés qu'eux à la bonne réputation de leur blé et qu'ils peuvent bien s'en rapporter à eux lorsqu'ils affirment que le mélange en question est parfaitement légitime.

De part et d'autre, on s'est adressé au gouvernement fédéral, dont dépendent les inspecteurs chargés du classement du blé. Les négociants de Manitoba demandent qu'on leur laisse le soin de veiller à l'exécution de la loi ; ceux de l'est demandent que le gouvernement fasse exécuter la loi qui ordonne de classer le blé niellé comme N^o 3.

La loi des Expropriations L'Association Immobilière, fidèle à son programme, va essayer, à la prochaine session de la législature provinciale, de simplifier la procédure en matière d'expropriations. Elle va demander l'abolition du bureau de commissaires d'expropriations et de toutes les for-

malités coûteuses qu'il entraînait. Lorsqu'il faudra faire une expropriation, dans les conditions que l'association a fait modifier de manière à les rendre moins arbitraires et moins fréquentes, la ville devra faire évaluer la propriété par une personne compétente et offrir au propriétaire le montant de cette évaluation. Si le propriétaire refuse cette offre, la question sera soumise, non plus à des commissaires, mais à un jury d'expropriation composé de trois experts, dont l'un nommé par le propriétaire, l'autre par la ville et le troisième par un juge de la Cour Supérieure. Ces trois experts prendront, sous leur responsabilité, les moyens nécessaires pour s'éclairer et leur décision sera finale. Ni témoins, ni sténographes, ni avocats. Seul, le propriétaire, s'il le désire, pourra être personnellement admis à exposer sa cause au jury d'expropriation.

C'est à peu de chose près la loi qui régit la matière en France et cette loi donne, là bas, entière satisfaction.

Encore la Montreal Water & Power Company Sur la proposition de M. l'échevin Hurteau, il a été convenu, paraît-il, que la cité de Montréal ne ferait plus payer à la Montreal Water & Power Company que 20c par 1,000 pieds cubes, au lieu de 40c, pour l'eau de l'aqueduc que la compagnie distribue au quartier St-Denis, à Mile-End et à Maisonneuve.

Tant que la cité a eu affaire directement aux municipalités — qui payaient régulièrement leurs comptes—elle a insisté sur ce prix de 40c par 1,000 pieds. Maintenant qu'elle a affaire à une compagnie privée, dont les actions sont représentées au conseil de ville et qui ne paie jamais ses comptes, le conseil de ville réduit le prix à 20c. Ne serait-ce pas superlativement ridicule, si ce n'était pas si évidemment le résultat d'une conspiration contre le trésor civique ?

Autre côté de la question. On se récrie que la Montreal Water & Power Company a réussi à enserrer

Montréal dans un cercle de municipalités, que la cité ne pourra annexer sans transiger à des conditions draconiennes avec la compagnie. Et lorsque la compagnie se plaint que cet enserrement ne la paie pas, parce qu'elle paie trop cher l'eau de la cité, la cité consent avec la meilleure volonté du monde à lui vendre son eau à moitié prix.

Gouvernement Municipal Les contribuables de Winnipeg, s'il faut en croire un confrère de la localité en question, ne sont pas plus satisfaits que ceux de Montréal de l'administration de leurs affaires civiles par leur conseil de ville. Ils parlent de confier cette administration à des commissaires compétents, salariés et permanents. Toronto fait en ce moment une enquête sur son administration civile, et cette enquête a mis au jour de jolis faits de *boodlage*. Montréal est dans un état chronique de mécontentement contre ses échevins. Toutes les classes de la société s'entendent pour demander que la charte de la ville soit modifiée, mais chacune prétend la modifier d'une manière différente.

La simultanéité de ces révoltes de l'opinion publique contre l'administration des affaires civiles par des corps électifs, ne peut pas provenir d'un désir de revenir à la centralisation administrative, à l'autocratie ou à l'oligarchie. C'est cependant une très mauvaise note pour le gouvernement électif par un seul corps où la corruption peut pénétrer. Et c'est un argument très puissant en faveur de la forme gouvernementale adoptée par la constitution anglaise: un corps électif, constamment en sympathie avec l'opinion populaire et un corps permanent, représentant les éléments dirigeants de la société, qui sert à l'autre de contre poids, de modérateur et de régulateur.

Les billets de banque des Etats-Unis On annonce que le président des Etats-Unis, M. Cleveland, doit proposer au congrès une nouvelle législation sur la monnaie fiduciaire. Sous la loi actuelle, les banques nationales qui sont censées émettre des billets de circulation, ne sont guère, en réalité, que les agences du trésor. C'est le trésor qui, en réalité, émet ces billets, qui, d'ailleurs, sont signés par le Secrétaire du Trésor, et ne sont remis aux banques que jusqu'à concurrence de 90 p.c. du dépôt en or ou en obligations fédérales, qu'elles sont obligées de lui remettre. Ainsi une banque qui veut émettre \$500,000 de billets, doit déposer au trésor, en or ou en obli-

gations fédérales \$550,000. La circulation n'est donc pour les banques américaines, qu'une transformation d'une partie de leur capital, tandis que le trésor, qui est responsable du rachat en or de cette circulation, est obligé de tenir constamment dans ses coffres un stock d'or qu'il ne peut utiliser.

La nouvelle législation se rapprocherait, dit-on, du système canadien où la circulation, garantie par les banques elles-mêmes, est une manière pour elles d'utiliser leur crédit pour augmenter leur capital, tout en étant, avec les garanties stipulées dans la dernière loi des banques, aussi parfaitement sûre que celle des Etats-Unis.

La principale différence entre les deux systèmes peut se démontrer comme ceci; les banques américaines ne peuvent émettre des billets que pour 90 p.c. du dépôt qu'elles font au gouvernement; tandis que les banques canadiennes peuvent émettre des billets jusqu'à concurrence de leur capital social, en déposant 5 p.c. seulement du montant de ces billets entre les mains du gouvernement.

LES LICENCES.

La loi des licences a été amendée à la dernière session provinciale et une des nouvelles dispositions introduites dans la loi favorise le renouvellement des licences pour ceux qui n'ont pas eu maille à partir avec l'inspecteur du revenu pendant l'année. Afin de permettre à nos lecteurs de profiter de cet avantage, nous reproduisons ici les articles en question:

836a. Tout porteur de licence de la cité de Montréal ou de Québec, ayant une bonne réputation, ayant eu une licence et s'étant conformé à toutes les exigences de cette loi, pendant les douze derniers mois, et n'ayant été convaincu d'aucune infraction à cette loi, et produisant un affidavit à cet effet, rédigé selon la formule de la cédule suivante, peut demander une licence semblable, pour le même établissement, pour l'année suivante, sans être obligé de produire aucun certificat d'électeurs; et, si les autorités jugent ces affidavits et demande satisfaisants, il en sera ensuite disposé comme si le certificat était fait suivant la formule requise par l'article 835:

CÉDULE

Province de Québec, }
Cité de _____, }
Je, soussigné, _____, de la cité de _____, dans le district de _____, désirant obtenir une licence pour tenir _____, situé à _____, dans la dite cité, après serment prêté, jure et dis que j'ai qualité à tous égards, suivant la loi, pour tenir tel _____, et que j'ai eue une licence pour tenir tel _____, pen-

dant les douze derniers mois, que je me suis conformé à toutes les exigences de la loi des licences de Québec, applicables au local licencé. et que je n'ai été convaincu d'aucune infraction à cette loi; et j'ai signé.

Assermenté devant moi, }
à _____, ce _____ jour }
de _____ 189 _____ }

" 836b. Dans la cité de Montréal, tous les certificats et demandes de licences annuelles doivent être produits au bureau de l'autorité compétente le ou avant le vingt janvier de chaque année."

LES ELECTIONS AUX ETATS-UNIS

Les élections du 6 novembre, aux Etats-Unis, changent complètement la majorité du congrès fédéral. Les républicains vont avoir, à la réunion du prochain congrès, le 1er mars 1895, une énorme majorité à la chambre des Représentants et ils ne tarderont pas, avec les majorités qu'ils ont conquises dans les législatures d'Etats, à conquérir également le Sénat.

Ce revirement de l'opinion publique, en deux ans, est dû uniquement et absolument à la question du tarif. Les démocrates ont été élus en 1892 sur leur promesse de reformer le tarif de manière à empêcher les monopoles, à rendre la vie moins chère; de remplacer, en un mot, le tarif ultra-protecteur de Wm. McKinley, par un tarif basé principalement sur les besoins du revenu fédéral. Ils avaient promis l'admission en franchise des matières premières et la protection atténuée, mais suffisante, des industries du pays.

Mais une fois réunis en congrès, les représentants démocrates ont oublié leurs promesses électorales pour ne songer qu'aux intérêts particuliers de leurs Etats respectifs; de là, le délai interminable qu'ils ont mis à adopter le tarif Wilson à la chambre basse.

La victoire des démocrates avait convaincu les manufacturiers qu'ils ne pouvaient compter sur la continuation du régime existant; aussi, comptant sur une révision prochaine du tarif, ils avaient suspendu leurs travaux, se contentant de fabriquer juste pour les besoins courants. Ils voulaient ainsi se tenir prêts à modifier l'économie de leur industrie suivant les nouvelles conditions qui leur seraient faites par le tarif des démocrates. Ils étaient, d'ailleurs, déjà passablement éprouvés, ainsi que leurs ouvriers, par la crise monétaire née de la dépréciation de l'argent: et cette période d'attente leur eût

semblé bien longue, même si le congrès eût mis toute la célérité désirable à voter le nouveau tarif. Que l'on juge de leur situation, pendant les semaines et les mois et les saisons qui se sont passés pendant que, au capitol, à Washington les représentants et les sénateurs délibéraient sur les droits à imposer au sucre, au charbon, à la laine, au fer !

Ce qui eût été une simple évolution économique, si tout s'était fait dans un délai convenable, est devenu une crise industrielle intense marquée par des grèves désastreuses, par une dépréciation énorme de toutes les valeurs industrielles. Les débats au Sénat au sujet des droits sur le sucre, les accusations portées contre certains sénateurs démocrates, contre M. Gorman, principalement, de s'être vendus au syndicat des Raffineurs, mirent le comble à la lassitude populaire et achevèrent la déconsidération du parti démocrate.

L'adoption définitive en août dernier du nouveau tarif, a bien produit un certain effet favorable dans le monde industriel ; mais il arrivait trop tard pour rendre l'activité à bon nombre d'industries épuisées

par l'attente ; on n'en voulut plus voir les bons côtés, assez rares et assez faibles d'ailleurs, pour avoir perdu toute valeur économique immédiate ; tandis que les mauvais côtés ressortaient avec une prééminence effrayante.

Les citoyens des Etats-Unis ont en conséquence, renvoyé à la charue tous ces législateurs qui avaient trompé leur confiance. Ils en ont assez des manipulations du tarif ; ils veulent pouvoir reprendre leurs affaires avec la sécurité que le tarif ne sera plus changé avant quelques années, et, pour arriver à ce but, ils ont élu des républicains. Quelque sympathie que nous puissions avoir pour le parti démocrate aux Etats-Unis, nous devons avouer que les électeurs ont eu raison de voter comme ils l'ont fait. En 1892, ils ont donné aux républicains une dure leçon ; en 1894, celle qu'ils donnent aux démocrates est plus dure encore. Puissent-elles, toutes les deux, être comprises par les chefs des deux partis et leur servir à éviter, à l'avenir, les fautes qui leur ont, chacun à leur tour, fait perdre le pouvoir.

La récolte de raisins dans la péninsule de Niagara est énorme et, pour comble de contrariété, les gens qui faisaient du vin avec ce raisin ont décidé de n'en pas faire cette année. De là encombrement de raisin à bon marché.

MODES ET NOUVEAUTÉS

LAINES

Marché d'Anvers. — L'affaiblissement des prix a continué cette semaine, prenant à un moment l'allure d'une véritable panique. Les ventes succédaient aux ventes, déprimant les cours du peigné jusqu'à 3.65 fr. 3.67½ pour novembre-décembre ; 3.70 fr. pour janvier-février ; 3.72½, 3.77½ fr. pour mars-mai ; 3.82½, 3.87½ fr. pour juin-août. Toutefois, à ces prix avilis au-delà de toute imagination, la consommation et la spéculation se ressaisirent, provoquant un revirement, 7c ½ furent regagnés dont partie se reperdit dans la suite, sur des reventes effectuées dans un marché sans consistance, puis récupérée sur ordres d'achat venus de tous côtés.

Nous considérons la situation comme sensiblement assainie maintenant, tout en ne nous dissimulant pas que la lutte n'est pas encore à sa fin. L'article aura certainement à subir des assauts du découvert, renforcé par les arbitragistes qui ont besoin du retour de nos cours à un niveau inférieur à celui des marchés du Nord pour dénouer leurs opérations. Le résultat de ces dernières est encore bien incertain, précaire même pour ce qui concerne le rapproché, la position de notre place étant autrement forte que celle de nos voisins. Les engagements trop importants sont passés en d'autres mains, à des prix susceptibles de dépréciation ultérieure, à moins de liquidations forcées, peu probables maintenant cependant.

Le suit subit les mêmes fluctuations que le peigné.

COTONS

Marché de Manchester. — La tendance faible de la matière première a eu pour résultat que notre marché s'est tenu bien calme ces derniers jours et la plupart des filateurs n'a pu traiter des affaires d'importance sans faire des petites concessions sur leurs limites.

Les transactions, ont été fort importantes à Liverpool et, comme les ventes des filés de jour en jour n'offriraient pas l'explication de ces derniers marchés, il paraît que les filateurs, ou se couvrent maintenant pour leurs ventes précédentes, ou qu'ils considèrent le coton brut assez bon marché pour entrer dans la spéculation.

En 32 à 40 double, peu d'affaires ont été traitées et les prix sont cotés sans changement :

En numéros moyens bobines chaîne et cannettes Louisiane, la deman-

de continue assez bonne des marchés continentaux, mais beaucoup des offres étaient pour livraisons par trop éloignées ou les prix étaient limités trop bas pour qu'elles puissent être placées.

En filés Jumel, la demande a été restreinte et les filateurs ont accepté des petites réductions.

En renvideur chaîne et trame No 40 à 60 des quantités assez importantes ont été prises pour les marchés asiatiques.

SOIES

Marché de Lyon. — Pour les personnes qui n'observent pas ou qui ne s'occupent qu'imparfaitement de notre article, le spectacle qu'offre notre marché dans ce moment leur paraît difficile à expliquer. D'un côté elles voient notre fabrique faire de nombreuses ventes sur banque et recevoir de sérieuses commissions. De l'autre, elles aperçoivent moins d'activité dans les transactions qu'auparavant, et la faiblesse des cours s'accroît de plus en plus. Nous avouons qu'à première vue on pourrait s'y tromper à moins.

Mais si l'on veut raisonner tant soit peu, aller au fond des choses, on pourra se convaincre que la situation actuelle est tout à fait compréhensible. Les fabricants travaillent, avons-nous dit, et leurs achats jusqu'à ce jour ne se sont faits remarquer que par leur peu d'importance. Ici, nous sommes obligé de nous répéter. Au moment de la récolte, beaucoup de maisons, encouragées par le bon marché des cocons, n'ont pas craint d'en faire une ample provision. Les autres, si elles n'ont pas traité des cocons, ont fait de gros et nombreux marchés à livrer. Pendant le dernier mouvement, toutes, ou à peu près, ont acheté de la marchandise prête ou ont renouvelé les contrats qui arrivaient à leur fin. Il faut bien que ces approvisionnements de toutes sortes se consomment avant de songer à recourir à de nouveaux achats. Du reste, comme nous l'avons dit plusieurs fois, les commissionnaires en étoffes ne sont toujours pas fixés sur les articles devant avoir les préférences de la mode. Il en résulte pour les acheteurs la nécessité de se pourvoir au jour le jour, ce qui n'est pas fait pour leur déplaire, bien au contraire. Ils savent bien, surtout étant donné le grand nombre d'offres qui leur sont faites, qu'en agissant ainsi ils font obstacle à la hausse de la matière première. Nous sommes persuadés qu'ils ne renonceront à cette manière d'opérer,

toute à leur avantage, que contraints et forcés par les événements.

Il est bon d'ajouter aussi, pour dépeindre exactement la position de notre placè, que la campagne n'est pas très avancée, et que le stock encore assez fort a besoin d'être allégé.

En somme, nous comprenons l'impatience des détenteurs, mais non leurs découragements. Nous sommes à des prix ridicules, n'offrant plus par suite de leur avilissement aucune marge à la baisse. Nous avons une consommation en pleine activité, et qui, d'après les données les plus sûres, ne peut aller qu'en progressant. Avec cette perspective, n'avons-nous pas raison de prêcher la confiance, de conseiller la patience ? Nous le disons sans aucune hésitation, un meilleur avenir se prépare pour notre article depuis si longtemps éprouvé.

Les Américains ne comptant pas avoir plus tard les grèges Japon à des conditions plus avantageuses viennent de traiter 1800 balles à Yokohama.

Nouvelle dépréciation de l'argent qui s'est coté à New-York, de 63½ à 63¼, — à Londres de 28 15/16 à 29½.

Les cocons ne résistent pas mieux que la soie. Lorsque le moment sera venu, l'amélioration se fera aussi bien sentir sur l'une que sur les autres.

Les soies fines sont dans le même état que la semaine passée.

LA PULPE DE BOIS

M. J. H. Lefebvre, ingénieur civil, a lu, vendredi dernier, devant le Conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal, un travail sur l'industrie de la pulpe de bois.

Ce travail, qui a été ensuite publié *in extenso* par la *Presse*, contient des données historiques assez confuses sur l'origine de l'industrie de la pulpe, quelques renseignements techniques, glanés çà et là dans les revues et journaux spéciaux, et des relevés statistiques puisés aux mêmes sources. Nous regrettons que la partie pratique, celle qui concerne l'industrie de la pulpe et son avenir dans notre province, et qui, nous sommes en droit de le supposer, est bien du crû de M. Lefebvre, laisse tant à désirer.

M. Lefebvre a débuté assez maladroitement en affirmant que, de tous les journaux du pays, le *Canadian Trade Review* était le seul qui se soit occupé de cette industrie. Si M. Lefebvre veut dire qu'il a suivi tous les journaux et n'a vu nulle part qu'on se soit occupé de l'industrie

de la pulpe, il affirme une chose fausse. Nos lecteurs se rappelleront que nous avons, à plusieurs reprises, écrit des articles sur la pulpe de bois; le dernier ne date que du 20 juillet dernier. S'il a voulu dire qu'il ne lit que le *Trade Review*, il eût mieux fait de ne pas s'en vanter.

Mais si, au moins, il nous eût fourni quelques données nouvelles et s'il fut resté dans le vrai, en parlant de l'industrie au Canada, nous lui aurions de bon cœur pardonné ce qui n'a été probablement chez lui qu'un *lapsus linguæ*. Malheureusement, il laisse le public sous l'impression que l'industrie de la pulpe de bois et à peu près inconnue chez nous, tandis qu'il y a actuellement une cinquantaine, au moins, de moulins à pulpe épars sur nos cours d'eau de la province.

De plus, il a induit son auditoire dans une grave erreur en affirmant que les droits imposés par les Etats-Unis sur la pulpe de bois sont de \$2.50, \$6.50 et \$7.00 la tonne, suivant la qualité; et il s'est aventuré dans des difficultés qu'il ne soupçonnait pas en recommandant l'imposition d'un droit différentiel sur le bois à pulpe destiné à l'exportation aux Etats-Unis. Si M. Lefebvre avait lu attentivement le PRIX COURANT depuis quelques mois, il eût probablement évité ces erreurs de jugement.

L'article 415 du tarif McKinley est conçu comme suit :

Pulpe de bois mécanique, deux dollars et cinquante centins par tonne de poids à sec; pulpe de bois chimique non blanchie, six dollars par tonne de poids à sec; blanchie, sept dollars par tonne de poids à sec.

Mais M. Lefebvre n'ignore pas, sans doute, qu'un autre tarif, dû à l'initiative de M. Wilson, a remplacé cet été le tarif McKinley. Or, dans le tarif Wilson, actuellement en vigueur aux Etats-Unis, l'article précité No 415 du tarif McKinley est remplacé par le suivant :

303. Pulpe de bois mécanique et pulpe de bois chimique, non blanchie ou blanchie, dix pour cent ad valorem.

Les droits imposés par le tarif McKinley équivalaient à peu près à un droit ad valorem de 100 p. c. La réduction à 10 p. c. est donc très sensible.

Cette rectification d'un fait qu'il n'était pas permis à M. Lefebvre d'ignorer, a l'effet de rendre inopportune sa recommandation d'imposer un droit différentiel sur le bois à pulpe pour les Etats-Unis.

Mais cette recommandation n'aurait, quand même, pas dû être prise au sérieux pour une autre raison,

c'est qu'elle est impraticable. M. Lefebvre sait bien que le gouvernement provincial avait essayé d'imposer ce droit différentiel et qu'il a été ensuite obligé de revenir à l'uniformité du droit de coupe. Mais il ne s'est pas rendu compte des raisons qui ont déterminé cette décision, raisons que nos lecteurs connaissent, puisque nous disions dans notre numéro du 19 octobre dernier :

Lors de la mise en vigueur du nouveau tarif américain sur les bois, il a failli surgir une difficulté qui aurait fermé à nos bois le marché des Etats-Unis. L'article du tarif concernant les bois contient une clause finale où il est dit que, pour les provenances de tout pays qui imposera un droit d'exportation sur quelque une des sortes de bois énumérées comme admises en franchise, les droits du tarif McKinley seraient maintenus intégralement. Or, le gouvernement provincial de Québec, pour encourager l'établissement chez nous des moulins à pulpe, avait pris un arrêté imposant, en pratique, un droit de souche plus élevé sur le bois à pulpe exporté, que sur ce bois converti en pulpe dans la province.

Des intéressés, aux Etats-Unis, s'emparèrent de ce fait pour demander qu'on refusât l'admission en franchise des bois du Canada. Après étude de la question et correspondance avec le gouvernement fédéral, le trésor des Etats-Unis consentit à l'admission de nos bois en franchise. Mais il est probable qu'on a dû lui promettre que l'arrêté provincial serait annulé. C'est ce qui vient d'être fait.

En effet, la liste des bois admis en franchise par le tarif actuel des Etats-Unis, articles Nos 672 à 683, comprend le bois à pulpe; et l'article 683 contient la restriction suivante :

Pourvu que tous les articles mentionnés aux paragraphes 672 à 683, inclusivement, lorsqu'ils seront importés d'un pays qui impose un droit d'exportation, ou impose un droit de coupe différentiel sur aucun deux, seront chargés des droits existant avant la passation de la présente loi.

Suivre la recommandation de M. Lefebvre, ce serait donc faire placer tous nos bois de sciage et autres sous l'empire des droits imposés par le tarif McKinley, ce qui serait une absurdité.

Ce qu'il faudrait demander, si le droit de 40c par corde est trop élevé, ce que nous n'avons pas de peine à croire, c'est que ce droit fût uniformément abaissé pour permettre aux cinquante moulins à pulpe, qui existent actuellement chez nous, de se multiplier librement, d'abord pour alimenter des fabriques qui nous fourniraient tout notre papier, et ensuite pour exporter de la pulpe aux Etats-Unis, en Angleterre, en France etc.

D'après les chiffres relevés par M. Lefebvre, dans la partie de son travail de laquelle nous n'avons que

des éloges à faire, l'Angleterre a importé en 1893, quelque chose comme 215,920 tonnes de pulpe de bois ; la France, 106.000 tonnes ; la Belgique, l'Espagne et l'Italie, environ 200.000 tonnes et les Etats-Unis 63 632 tonnes.

Si M. Lefebvre ne s'est pas trompé dans ses calculs du coût de la fabrication, comme sur les droits imposés aux Etats-Unis, un bel avenir attend chez nous cette industrie. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

La transformation radicale qui s'est opérée depuis une dizaine d'années dans la fabrication du papier, a fait de la pulpe de bois un article de nécessité première. Il est impossible de revenir aux anciens procédés de fabrication avec les chiffons ; il faut absolument employer les pâtes de cellulose, et les pays qui n'ont pas les bois réquis pour faire ces pâtes, ou n'ont pas ces bois en quantité suffisantes, sont tributaires de ceux qui ont du bois et des pouvoirs d'eau en abondance. Aussi, le prix de cet article se maintient-il avec une fixité qui ne se rencontre dans aucun autre genre d'industrie. En prenant pour base de calcul les chiffres donnés par l'état officiel du commerce, la pulpe venant du Canada s'est vendue en Angleterre, en 1893, à un prix moyen de \$24.80 la tonne. Le "World's Paper Trade Review" la cotait le 15 septembre dernier à \$5-et \$5.10, suivant la qualité, ou de \$24.30 à \$26.90 la tonne. Dans les parties de la Province de Québec situées à proximité des ports de mer, il est possible de fabriquer la pulpe mécanique, ou moulue, et de la livrer en Angleterre, pour \$15 ou \$16 la tonne, ce qui laisse un bénéfice de \$8 à \$10, pour payer l'intérêt sur le capital employé et les frais d'administration. Une usine disposant d'un pouvoir d'eau de 2,500 chevaux-vapeur peut facilement produire vingt-cinq tonnes de pulpe par vingt-quatre heures et donner par conséquent de \$200 à \$250 de bénéfice par jour.

LES ASSURANCES SUR LA VIE.

Il y a actuellement au Canada, fonctionnant sous l'autorité de la législation fédérale, douze compagnies canadiennes d'assurances sur la vie à primes fixes et quatre compagnies canadiennes à répartition. Un rapport préliminaire de M. Fitzgerald surintendant des assurances, nous donne un relevé des opérations de ces compagnies pour l'année 1893. Nous venons de recevoir ce rapport préliminaire, à la fin l'année 1894. Il convient, sans doute, que nous remercions le département d'avoir pensé à nous le communiquer.

D'après le nombre des nouvelles polices souscrites en 1893, le Soleil, (Sun Life) tient la tête avec 4,180 polices ; puis vient la Canada (vie) avec 2,444. La London (vie) a émis 9259 polices industrielles et 169 polices seulement d'un caractère général.

En prenant les affaires faites en 1893 pour les polices sur la vie en général, on obtient le classement suivant :

Compagnies	Polices Nouvelles	Montants
Sun.....	4,180	\$7,060,324
Canada.....	2,444	5,532,750
Confédération.....	2,298	3,728,000
Ontario Mutuelle..	1,941	2,780,250
Amérique du Nord	1,864	2,543,362
Tempérance.....	1,499	1,755,000
Manufacturiers.....	1,466	2,231,469
Fédérale.....	1,320	1,997,633
Great Western.....	744	1,760,800
Dominion.....	426	526,750
London (indust)...	9,239	890,550
London (gen).....	169	188,250
Dom Safety Fund..	51	61,000
Totaux.....	27,641	\$31,056,138
En 1892.....	25,206	28,245,401

Il y a, par conséquent, une augmentation de 2,435 polices, pour un montant de \$2,810,737 sur l'année 1892. Et si l'on tient compte que 1893 a été moins prospère que 1892, il y a doublement lieu de se féliciter de cette augmentation, qui témoigne des progrès faits par cette bienfaisante institution dans la faveur populaire.

Si l'on tient compte des polices actuellement en vigueur, le classement ci-dessus se trouve changé pour les deux premières compagnies : la Canada tient la tête avec plus du double d'assurances en vigueur ; \$62,436,798, contre les \$27,772,071 du Soleil ; mais le chiffre des primes reçues pendant l'année n'offre pas le même écart ; la Canada a reçu \$1,787,536 tandis que le Soleil a reçu \$1,076,652. La Canada a perçu par conséquent en primes, un revenu de 2.8 p. c., sur le montant total des assurances qu'elle a souscrites, tandis que les primes reçues par le Soleil représentent 3.8 pour cent sur ses engagements.

La Confédération a en vigueur un nombre total de 15,892 polices, pour un montant de \$24,370,198 et elle a perçu en primes \$804,579.

La Mutuelle d'Ontario, a 13,496 polices en vigueur, se montant à \$17,683,029 et ses primes lui ont produit \$512,518. Nous trouvons ensuite l'Amérique du Nord, avec 8,421 polices pour \$12,765,463, lui rapportant en primes \$398,379, puis les Manufacturiers avec 5,525 polices pour \$8,222,522, rapportant en primes \$249,090.

Le total des assurances en vigueur à la fin de 1893 était de \$176,730,849 ; contre \$161,551,528 à la fin de 1892, soit une augmentation de \$15,179,321 dans l'année.

Le nombre de nouvelles polices souscrites en 1893 a été de..... 27,641
Déduisons les polices échues pendant l'année..... 1,191

Il en reste..... 26,450
Le nombre de polices en vigueur à la fin de 1893 était de..... 121,818
Et à la fin de 1892..... 110 117

Augmentations..... 11,701

Il se trouverait, par conséquent, que l'on a laissé périmer pendant l'année 14,749 polices, treize fois plus qu'il n'y en a eu d'échues normalement par suite de décès ou d'expiration du terme fixé ! Les polices ainsi abandonnées représentent 12 p. c. du total !

L'assurance industrielle est à peu près exclusivement représentée par la London vie qui a en vigueur 18,171 polices pour un montant de \$1,723,064, soit pour moins de \$100 chacune en moyenne. Ces polices ont rapporté en primes \$79,420.

Ces douze compagnies à primes fixes ont payé sur décès, en 1893, \$1,413,635, contre \$1,460,887 en 1892 ; l'année 1893 a donc été bonne encore à ce point de vue pour les compagnies. Elles ont payé en dotations, en 1893, \$206,618, et en 1892, \$166,217.

A la fin de 1893, la Canada avait des réclamations non réglées pour décès pour \$148,280, dont elle en contestait pour \$11,000. Le Soleil avait en suspens des réclamations pour \$49,133 et il en contestait une de \$1,000. La Confédération avait en suspens des réclamations pour \$39,367 et n'en contestait aucune.

Sur les quatre compagnies d'assurances à répartitions, deux seulement ont fait un rapport au bureau des assurances, la Home Life et la Provincial Provident Institution. Cette dernière compagnie a seule quelque importance. Elle a souscrit 1,844 nouvelles polices en 1893, pour \$2,735,000. Elle avait en vigueur à la fin de 1893, 7,252 polices, se montant à \$11,907,000 ; elle a perçu en répartitions, etc., \$169,739 ; elle a eu 62 polices échues, pour \$109,550 ; elle a payé aux ayant-droit des assurés \$98,637 ; elle a en suspens des réclamations pour \$26,500, dont \$1,500 sujettes à contestation.

Ses opérations de caisse se chiffrent comme suit :

Recettes.....	\$169,739
Payé pour décès.....	\$98,637
En suspens.....	25,000
Contesté.....	1,500
	125,137

Solde..... \$ 44,602

La Home Life a souscrit 324 nouvelles polices pour \$411,000 ; elle avait, en tout, à la fin de 1893, un

nombre de 441 polices en vigueur pour \$523,000. Elle a perçu de ses membres \$4,315; elle a eu un décès pour lequel elle doit \$3,000.

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Le conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal, réuni vendredi le 9 novembre, sous la présidence de M. H. Laporte.

Étaient présents, MM. Rolland, Boivin, Perreault, Haynes, Shallow, Parizeau, Catelli, Contant, Fortier, Langlois, Lefebvre, Dr. Brisson, Côté et autres.

Après la lecture du procès verbal de la dernière assemblée, M. Parizeau, M. P. P., attire l'attention de la chambre de commerce sur la culture de la betterave à sucre et présente une résolution à l'effet de demander au commissaire d'agriculture, l'honorable M. Beaubien, d'écrire à tous les cercles agricoles de la province et de leur demander quelle est la quantité de terre disponible à la culture de la betterave dans les différents comtés de la province.

Cette résolution sera présentée.

M. J. H. Lefebvre, ingénieur civil, donne lecture d'un travail sur l'industrie de la pulpe en Canada et sur les désavantages contre lesquels cette industrie doit lutter.

A la suite de cette lecture, les deux résolutions suivantes ont été adoptées sur proposition de M. Rolland, seconde par M. Haynes :

Considérant que les droits dont le tarif des États-Unis frappe l'importation de la pulpe de bois ferment pratiquement le marché américain aux produits des moulins à pulpe du Canada ;

Considérant que par suite de l'imposition de ces droits, l'exportation de la pulpe du Canada aux États-Unis a pratiquement cessé, au grand détriment de plusieurs établissements canadiens, qui avaient été organisés en vue de cette exportation.

Considérant que l'approvisionnement de bois à pulpe aux États-Unis diminue rapidement, sera bientôt absolument inutilisable et que pour alimenter leur industrie, les Américains sont dans la nécessité absolue de se procurer leur bois au Canada.

Considérant que l'avenir de l'industrie de la pulpe et du papier aux États-Unis, dépend des conditions que nous ferons aux Américains et que, par conséquent, nous sommes sous ce rapport maîtres de la situation ;

Considérant qu'avec le bois qu'ils viennent chercher dans notre pays, les Américains fabriquent le papier qu'ils exportent en Angleterre, en Australie et même au Canada, réalisant sur la transformation de ce bois en papier des profits dont notre pays pourrait bénéficier, si nous prenions les moyens de mettre fin à cette anomalie ;

Résolu que dans le but d'encourager le développement de l'importante industrie de la pulpe dans ce pays, il est du devoir des gouvernements provinciaux, particulièrement de celui de Québec, d'abolir ou au moins de diminuer les droits de coupe sur les bois employés pour fabriquer la pulpe dans le pays et de les augmenter sur les bois de

pulpe coupés pour l'exportation aux États-Unis ; ces droits, tout en étant un obstacle à l'établissement de moulins à pulpe, ne sont cependant pas assez élevés pour empêcher le déboisement de nos forêts par les Américains et nous permettre de lutter avantageusement avec eux, vu le droit d'importation qu'ils imposent sur notre peuple.

Que copie de cette résolution soit transmise au gouvernement de Québec avec prière de prendre les mesures requises pour y donner suite.

Une seconde résolution conçue dans les mêmes termes a été adressée au gouvernement fédéral.

Des remerciements sont votés au conférencier, puis les Messieurs suivants sont proposés pour admission comme membres de la chambre : Philippe Hébert, artiste ; C. E. Carbonneau, M. Richer, L. A. Boyer, Léon Archambault et E. Shea.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

La réunion hebdomadaire du conseil de la Chambre de Commerce de Montréal, (Board of Trade) a eu lieu mardi le 13 novembre.

Étaient présents MM. W. W. Ogilvie, président, au fauteuil ; James A. Cantlie, John Torrance, J. D. Rolland, A. A. Thibaudeau, Edgar Judge, John Baird, F. J. Hart, D. L. Lockerby, John McKergow, D. A. McPherson, David Robertson et Chas. F. Smith.

L'Association des Epicuriers de gros fait son rapport sur la question qui lui a été référée. Elle constate que, en effet, le département des douanes exige le paiement des droits *ad valorem* pour les marchandises achetées en douane

en Angleterre, sur le prix courant de la marchandise droits payés en Angleterre au lieu du prix de la marchandise en douane ; en vertu de la loi qui dit que le droit sera exigé sur le prix courant du marché d'où se fait l'importation directe. Cette disposition a pour but de stimuler l'importation directe des pays de production ; mais comme, par exemple pour les raisins secs en hiver, il est impossible d'importer directement des pays de production, il devrait y avoir une exception dans certaines circonstances.

Le conseil adopte ce rapport et donne instruction au secrétaire d'écrire au gouvernement à ce sujet.

Sur proposition de M. D. A. McPherson, M. Frank S. Meighen est admis membre de la chambre.

UNION DES COMMIS MARCHANDS

Les élections de cette société, ont eu lieu samedi dernier, et les officiers suivants ont été élus pour le semestre présent :

MM. J. E. Lafontaine, président ; E. Beaudry, 1er vice-président ; J. U. Perreault, 2e vice-président ; L. J. Prud'homme, sec.-arch., réélu. Asst.-sec.-arch., A. L. Mackhelt ; trésorier, D. Séguin, réélu ; asst.-sec., U. Pagé ; sec.-correspondant, Geo. Marcotte ; 1er com.-ord., A. Granger ; 2e com.-ord., A. St-Germain ; bibliothécaire, O. Nolin ; asst.-bibliothécaire, J. A. Bastien.

D'après le rapport du trésorier qui est très satisfaisant, ils nous font plaisir de constater que la Société est en voie de prospérité, nous n'avons eu que sept malades et aucun décès, ce qui démontre que la classe des commis-marchands, si elle le veut, peut rivaliser avec n'importe qu'elle autre société de

bienfaisance, et est devenue très forte, car d'après ses nouveaux règlements, l'Union des Commis-Marchands donne les mêmes bénéfices quant aux malades et héritiers, que donnent les autres sociétés, aussi fait-elle un appel à tous les commis de toutes branches de commerce ainsi que de bureaux, etc., à se joindre à elle, comme par le passé. L'entrée est gratuite encore pour quelques mois, sauf l'examen médical.

L. J. PRUD'HOMME,
Sec.-arch.

Montréal, 12 nov. 1894.

NOTRE NUMÉRO D'AUTOMNE

CE QU'ON EN PENSE DANS LE PUBLIC

Très joli le Numéro Spécial d'automne du PRIX COURANT. Il fait honneur à l'esprit d'initiative et de progrès de MM. A. et H. Lionais qui ont réussi, en 12 mois de temps, à augmenter leur nombre d'abonnés de 1,050 à 2,150.

Le 1er septembre 1893 ils avaient 29 abonnés à Québec ; le 7 septembre 1894, ils en comptaient 688. Résultat magnifique et qu'aucun journal commercial n'a jamais obtenu en si peu de temps.

Ce numéro spécial contient, en plus de la matière ordinaire du journal, un grand nombre d'articles spéciaux d'actualité qui seront lus avec profit par tous ceux qui s'intéressent au mouvement industriel et commercial du pays.

Nos remerciements aux éditeurs pour leur gracieux envoi et nos sincères félicitations.—*Le Canada*.

DE LONG & SEAMAN,
Merchants

COMMISSION, SHIPPING

Boston, le 20 Octobre 1894.

A. LIONAIS ECR.,
Montréal

Mon cher Alfred,

Mes félicitations sur le numéro spécial du PRIX COURANT. C'est on ne peut plus complet. Les affaires en général doivent profiter énormément des avantages de la publication d'un journal si bien informé. Je suis heureux de voir les progrès énormes que le journal fait tous les jours.

Tout à toi,

J. W. LESPÉRANCE

Le numéro spécial d'automne du PRIX COURANT a fait sensation, ce matin, dans les cercles commerciaux ; il fait les plus grands honneurs à ses éditeurs et rédacteurs. Nous trouvons une grande variété d'articles de grande actualité qui seront lus avec intérêt par tous les hommes de progrès.

Le PRIX COURANT a, pour la circonstance, revêtu une brillante toilette d'automne qui lui sied à ravir. C'est splendide.

En feuilletant cette volumineuse publication, nous y relevons les noms les plus marquants du commerce canadien : le PRIX COURANT jouit d'un brillant patronage. Ses progrès sont, d'ailleurs, uniques dans les annales du journalisme commercial. De 1,050 abonnés, le 1er de septembre 93, ce journal est arrivé, en douze mois à 2,150 abonnés ! "Toujours en avant !" telle est la devise du PRIX COURANT.—*La Minerve*.

NOTES COMMERCIALES.

Trois maisons dans le commerce de bois de la Colombie Anglaise, ont établi des agences à San Francisco.

Un câblegramme de Liverpool rapporte une demande active pour les pommes avec des cours en hausse. Les arrivages en Angleterre, la semaine dernière, ont été de 120 000 quarts, dont 40 000 à Londres.

Le commerce entre l'Australie et les Etats-Unis, en 1892, était, à l'importation d'Australie aux Etats-Unis, de \$8,490,000 et à l'exportation en Australie de \$11,250,000. Il devrait y avoir une part pour l'industrie canadienne dans ces échanges avec une colonie-sœur.

D'après les apparences actuelles, la récolte de blé de la république Argentine, cette année, égalera celle de l'année dernière, qui avait donné un surplus exportable de 52,000,000 de minots. La moisson a lieu en décembre et janvier.

Phil. D. Armour jr, a fait l'expérience de l'engraissement des porcs par le blé. Le 15 septembre, il avait 18 porcs, pesant ensemble 1,975 livres; le 29 septembre ses porcs pesaient 2,500 livres. Ils avaient consommé 1450 livres de blé écrasé pour unique nourriture. En prenant la valeur du porc à 5c la livre, et la valeur du blé à 53c le minot, il avait gagné \$26.25 en porc, avec une dépense de \$12.80; le blé lui avait, par conséquent, rapporté un peu plus de \$1.00 par minot, au lieu de 53c.

Le *Chronicle* de St Louis dit que, d'après le recensement de 1890, il y a 5,068,000 fermes en culture aux Etats-Unis. Il calcule que, sur un cinquième de ces fermes, on donnera du blé comme nourriture aux animaux, pendant la saison de l'engraissement, d'octobre à mars, dans la proportion d'au moins un minot par jour. Cela donnerait une consommation d'au moins 150,000,000 de minots.

Il faudrait que tout ce qui est mis à l'étalage soit propre à attirer l'attention des passants sur les marchandises du magasin et que la disposition, sinon la composition de l'étalage fût changé au moins chaque semaine. Le but doit être d'habituer le public à regarder l'étalage à chaque fois qu'il passe devant et à y trouver chaque fois de nouveaux articles à examiner. Il prendrait bientôt l'habitude d'arrêter en passant et d'entrer au magasin. Il serait bon de n'étaler qu'une ligne de marchandises à la fois. Cela vaudrait mieux qu'une confusion de marchandises diverses dont aucune ne permettrait la comparaison des qualités et des prix et qui, par conséquent, ne diraient rien de précis, de défini, à l'idée du client en perspective.

NOTES FINANCIERES

La ville de Toronto n'ayant pu s'arranger avec les soumissionnaires, a résolu de ne pas faire d'emprunt pour le moment.

La Canada Shipping Company va être réorganisée, dit on, au moyen de l'émission d'actions préférentielles au montant de \$400,000, les actionnaires ac-

tuels ayant la préférence pour la souscription. Ces actions recevront un dividende annuel fixe de 6 p. c. et de plus elles partageront dans les bénéfices qui pourront rester, dans les proportions d'un tiers contre deux tiers pour les actions ordinaires.

NOTES INDUSTRIELLES.

Le *Canadian Manufacturer* se fait l'écho des manufacturiers canadiens de ciment qui reprochent au gouvernement fédéral d'avoir acheté en Belgique 14,000 barils de ciment pour le canal de Soulanges.

Un confrère de l'ouest rendant compte d'une visite faite à un moulin à pulpe, dit: "On m'invita à désigner un arbre; j'en choisis un, je le vis abattre sous mes yeux dans la matinée; je le vis ensuite transporter au moulin et je suivis ses parégrinations à travers les machines. A six heures du soir, c'était du papier. A minuit, une partie de ce papier était assez sec pour être envoyé à l'imprimerie et, le lendemain matin, quelques exemplaires du journal de localité étaient imprimés sur ce papier.

Le conseil de ville de Richmond a décidé d'accorder à M. L. Labelle, de Montréal, une subvention de \$2500, pour aider à l'érection d'une manufacture de valises et sacs de voyage. Cette subvention sera payable comme suit: cinq cents piastres dès que la manufacture sera en opération et cinq cents piastres chaque année subséquente, pendant quatre ans, le fabricant s'engageant à payer des gages annuels au montant de six mille piastres avec une augmentation de mille piastres par année pendant quatre ans.

Province de Québec, COUR SUPÉRIEURE
District de Montréal, No 766.

DME MATHILDE BERGERON, de Montréal, épouse de Hector Rochon, gentilhomme du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs Hector Rochon, gentilhomme du même lieu, défendeur. Une action en séparation de biens a été intentée ce jour en cette cause, contre le défendeur. Montréal, 13 novembre 1894. Louis Masson, avocat de la demanderesse.

A VIS DE FAILLITE
DANS L'AFFAIRE DE
FRANÇOIS BRISSON, fils,

Epicier, de la cité de Montreal, failli.
Les soussignés vendront par encan public, en bloc.

Vendredi, 23 Novembre 1894, à 11 hrs a.m.
à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, tout l'actif du failli, savoir:

Stock d'épicerie, vins, liqueurs.....	\$ 403.01
Garnitures de magasin.....	231.50
Roulant.....	207.75
Licences.....	338.25
	\$1181.51

Les dettes de livres d'après liste seront vendues séparément.....\$1244 10
\$2425.61

Le magasin No 474 rue St-Dominique sera ouvert pour l'inspection le 22 courant.
Pour autres information s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur,
1598 rue Notre-Dame, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 9

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIERE

Montréal, 15 novembre 1894.
FINANCES.

Le taux de l'intérêt des capitaux disponibles, à Londres, sur le marché libre, est monté à 7 p.c. Le taux de la banque d'Angleterre reste à 2 p.c.

À New-York, les prêts à demande sont à 1 p.c.; les prêts à terme se négocient aux taux de 1 à 2 p.c. pour courte échéance et de 2 à 3 p.c. pour longue échéance. Les billets commerciaux de tout repos trouvent des escompteurs à 2½ p.c.

À Montréal, le marché monétaire est tranquille, avec abondance de capitaux; les prêts à demande se font à 4 p. c. et peut-être un peu moins; l'escompte des effets de commerce est de 6 à 7 p. c.

Le change sur Londres est encore en baisse.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9½ à 9¾ et leurs traites à vue à une prime de 9¼ à 9½. Les transferts par le câble sont à 10 de prime. Les traites à vue sur New-York font de 1½ à ¾ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.17½ pour papier long et 5.15½ pour papier court.

On dirait que la spéculation à la bourse est moins animée. Les opérations sont moins nombreuses depuis quelques jours et les variations des cours moins accentuées. La banque de Montréal vient de publier l'état de ses opérations du 1er mai au 1er novembre; elle a fait, dans ces six mois, un bénéfice net de \$604,862, contre \$635,010 pendant les six premiers mois de l'exercice précédent, ce qui fait que, son dividende payé, elle n'a pu porter à Profits et Pertes que \$4.862. Depuis la publication de cet état, il n'y a pas eu de ventes d'actions de la banque à la bourse; la veille, deux actions s'étaient vendues à 225½; et l'on ne cote plus en clôture que 225 vendeurs et 220½ acheteurs.

La banque des Marchands a été placée hier à 168 et la banque du Commerce à 140. La banque Molson a été vendue vendredi à 168.

La banque d'Hochelaga a fait encore 127 ce matin.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	125	122½
" Jacques-Cartier.....	120	111
" Hochelaga.....	130	125½
" Nationale.....	58	56
" Ville-Marie.....	85	67

Le Gaz est un peu plus bas que la semaine dernière à 187½ et 187¾. Les Chars Urbains, anciennes actions, sont à 157½ à 158; les nouvelles à 155½ et 156. Le Câble fait 142½; le Télégraphe 152½ et 152; le Pacifique 61½.

La Bell Telephone Co, s'est vendue cette semaine 155½ et le Richelieu 84½.

La Dominion Cotton Co, est cotée ce soir 102½ vendeurs et 95 acheteurs.

COMMERCE.

Nous arrivons à la fin de la saison de navigation. Nous n'avons pas encore le rapport final du commerce maritime de notre port; mais les chiffres pour la période allant jusqu'au 1er novembre ont été publiés. On y constate une diminution assez considérable dans le nombre de navires de haute mer qui ont fréquenté le port; mais cette diminu-

tion est presque compensée par l'augmentation du tonnage moyen de ces navires. Voici les chiffres des quatre dernières années :

VAPEURS

	Nombre	Tonnage
1891.....	593	846,749 tonnes
1892.....	621	944,313 "
1893.....	688	1,044,893 "
1894.....	637	1,005,665 "

VOILIERS

	Nombre	Tonnage
1891.....	88	34,901 tonnes
1892.....	74	32,082 "
1893.....	64	22,796 "
1894.....	45	17,250 "

Le nombre de caboteurs de bateaux de marché, etc qui ont fréquenté le port cette année est de 4,289, contre 4,724 en 1893 ; 4,761 en 1892 et 4,793 en 1891.

Comme on le voit, le tonnage n'a pas autant diminué que le nombre de navires, surtout pour les vapeurs ; mais le nombre des voiliers diminue constamment. Et ce n'est pas étonnant, avec les progrès constants de la navigation à vapeur, et surtout dans un port comme le nôtre, où les voiliers ne peuvent remonter sans l'aide de remorqueurs.

Les frets ont été bas pendant toute la saison, sauf les trois ou quatre dernières semaines, où la presse du fret a permis aux armateurs de remonter leurs taux.

Le commerce est activement occupé à faire les dernières livraisons d'automne. Le tarif d'hiver pour les transports par chemins de fer entre en vigueur aujourd'hui, de sorte que, à partir de ce moment, les expéditions par chemins de fer vont nécessairement diminuer. Les derniers vapeurs des marchés vont bientôt partir pour leur dernier voyage de l'année.

Les affaires aux Etats-Unis prennent une meilleure tournure depuis les élections. Espérons que la prospérité va revenir à nos voisins et qu'ils nous en transmettront quelques bribes. Nous en avons grand besoin.

Alcalis.—Le marché des potasses est calme, avec des prix soutenus. Nous cotons : potasses premières, \$4,30 ; secondes, \$3,80 ; perlasse \$7,00.

Bois de construction.—On signale de temps à autre, dans Ontario, le passage d'acheteurs américains qui viennent examiner nos concessions forestières. Il y aura, évidemment, beaucoup de bois abattu cet hiver, et nos petites scieries de la province se préparent elles aussi à une saison active pour le printemps prochain.

Les affaires en ville sont aussi tranquilles que par le passé.

Charbon, et bois de chauffage.—Rien de changé dans la situation de ce commerce.

Chaussure.—Les manufacturiers de chaussures qui ont des voyageurs dans l'ouest, sont assez satisfaits des affaires faites ; le détail de la ville commence aussi à se réassortir, quoique d'une manière assez maigre. La chaussure se vend à des prix assez fermes, vu la hausse des cuirs ; mais les lignes régulières ne peuvent pas encore être cotées en hausse.

Cuir et peaux.—Les cuirs à semelles sont toujours très fermes, par suite de l'épuisement des stocks par l'exportation et aussi par la diminution des tanneries. Il y a eu une hausse de 2 à 3c sur certaines marques. Les cuirs noirs sont également fermes.

Rien de nouveau dans les peaux

vertes, qui s'achètent et se revendent aux prix antérieurs. Le marché est abondamment approvisionné de peaux du pays et les peaux de l'ouest sont à bon marché.

Draps et nouveautés.—Les ventes du gros sont assez bonnes ; mais les collections laissent beaucoup à désirer et les faillites continuent à la ville. La campagne jusqu'ici, fait mieux que l'année dernière ; mais, lorsque les cultivateurs auront fini de vendre leurs grains et leur foin, et qu'ils ne recevront plus rien de la fromagerie, les collections seront plus difficiles.

Les manufactures de cotonnades ont encore à lutter contre l'importation de cotonnades des Etats-Unis vendues à sacrifice ; la Dominion Cotton Co. a dû diminuer son dividende pour faire face à la situation ; cependant elle emploie toujours son même nombre d'ouvriers et sa production se maintient. Le bon marché du coton brut va lui aider à reprendre la proportion habituelle de ses bénéfices. On signale une baisse de 1/2 sur les cotons blancs.

Epiceries.—Grande activité cette semaine dans les magasins de gros, pour exécuter les commandes à expédier par les derniers bateaux.

Les sucres bruts, à Londres et à New York, se sont raffermis et l'on ne prévoit pas de nouvelle baisse.

Le marché des fruits secs est actif, il y a maintenant en vente des raisins secs de Corinthe, de Malaga et de Smyrne ; des amandes de Tarragone. Les noix de Grenoble et les dattes de la nouvelle récolte ne seront ici que vers la fin du mois.

Fers ferromeries et métaux.—Les expéditions de ferromeries ont été très actives cette semaine ; pas de changement à signaler dans les prix.

Les fontes sont fermes ; on va bientôt les vendre en magasin, c'est-à-dire, avec le coût du magasinage en plus.

Huiles peintures et vernis.—Les huiles de pétrole sont en bonne demande aux prix en hausse signalés la semaine dernière.

Les huiles de poisson : huile de morue huile de loup marin, ont un ton plus ferme ; nous ne recevrons pas de nouveau stock avant le printemps et le sentiment général est que ces articles, aux prix actuels, sont une bonne valeur.

Produits chimiques.—Il y a de la fermeté dans les prix de la crème de tartre, de la glycérine, de la gomme arabique et du sumac.

Poisson.—La truite des lacs se vend \$4 50 en demi-barils. Le hareng est plus ferme et il y a quelque excitation dans la morue. On ne trouve pas de poisson blanc dans le marché.

Salaisons.—Le marché du lard salé est faible, quoique les prix cotés n'aient pas changé. Le saindoux est en baisse.

Le fait est que l'on constate aujourd'hui une augmentation considérable dans la production du porc dans notre province. Des localités qui avaient l'habitude d'acheter du lard salé, expédient maintenant à Montréal des porcs abattus ; de petites fabriques de salaisons se sont établies dans plusieurs endroits, et alimenteront le commerce local au détriment du marché de Montréal.

C'est évidemment le résultat de la campagne faite par nous et certains de nos confrères, en faveur de l'industrie de l'élevage du porc dans nos campagnes.

Revue des Marchés

Montréal 15 Novembre 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express, dans son rapport hebdomadaire du 12 courant des marchés anglais, dit : "Les blés anglais et étrangers ont été faibles. Les chargements de blé de Californie se sont vendus 24s 9d. par quater et ceux de Manitoba, 23s 6d.

Le maïs, les haricots et l'orge ont haussé de 6d. Aujourd'hui, les blés anglais et étrangers ont haussé de 6d ; le maïs, l'orge, l'avoine et les haricots de 3d ; les farines de 6d et la graine de lin de 3d ; toutes les denrées sont fermes en clôture."

MM. L. Norman et Cie, de Londres, écrivent à la date du 29 octobre :

"Quoique les affaires ne soient pas tout à fait aussi actives, l'amélioration notée dans notre dernier rapport s'est maintenue. Les expéditions de blé à destination de l'Europe restent modérées et la quantité à flot n'offre que peu ou point de changement.

"Blé anglais. Rares et en hausse de 6d à 1s sur la semaine ; mais la hausse empêche les transactions. Blés étrangers. D'assez bonnes ventes de chargements et de lots ont eu lieu ; mais le ton aujourd'hui, est tranquille, excepté pour les blés blancs d'hiver qui clôturent tout à fait fermes. Un chargement de La Plata, pour expédition en novembre-décembre, a été vendu à 20s livrés à quai. Un chargement expédié en septembre, bonne qualité sur échantillon, a réalisé 20s 9d..... Les blés d'Amérique sont calmes. Pendant la semaine, des lots ont été vendus de 19s 9d, à 20s. Aujourd'hui on a accepté 19s 6d pour un lot en route et 19s 7½d pour prompt expédition. Blés canadiens tranquilles. Manitoba dur, en route. 22s 6d. Pour expédition en novembre-décembre, on demande 22s 7½d.

"Orge. L'orge à malter est en bonne demande ; l'orge à moulée est ferme. Des lots de Nicolaïeff et d'Odesa, pour expédition en novembre-décembre, sont offerts à 11s 4½d. Pour des lots en route, on a accepté 11s 3d.

"Mais ferme. On a payé 18s 9d pour des lots d'Odessa, expédition en novembre-décembre. Le maïs mélangé américain n'est pas offert.

"Avoine ferme et plus chère en disponible et à livrer.

"Pois tranquilles ; canadiens en offre à 23s 3d ; acheteurs à 23s.

"Foin étranger en petite demande ; le foin canadien sain, livré à Londres, est coté £3.15 à £3.17s 6d. Le foin en route est coté £3 15 pris à bord."

L'Economiste français du 27 octobre, dit :

"Pendant les quatre derniers jours, les pluies ont été générales en France. Dans plusieurs régions, les travaux des champs sont interrompus et, par suite, un certain nombre de marchés de l'est et du centre étaient assez bien approvisionnés samedi ; une tendance à la baisse, très appréciable, a été notée sur le blé, tandis que dans le nord, où les apports sont généralement restés faibles, les prix sont restés bien tenus et ont même haussé sur plusieurs points de 25 à 50 centimes par quintal."

Les dernières nouvelles reçues par la malle parlent toutes d'une amélioration des prix en Europe ; les nouvelles plus récentes par câblesgrammes, confirment cette amélioration. Ainsi, Beerbohm,

dans son rapport télégraphié le 14 courant, cote le marché des chargements, dans toutes les positions, ferme quoique sans activité; Mark Lane en hausse pour le blé étranger, Liverpool également en hausse et les marchés français de province, fermes.

Le câble public a coté depuis jeudi le 7 les prix suivants à Liverpool pour le blé du printemps:

Jeudi.....	4s 9½d à 4s 10½d	p. 100 lb
Vendredi.....	4s 10½d à 4s 11½d	—
Samedi.....	4s 11 d à 5s 0½d	—
Lundi.....	4s 11 d à 5s 0½d	—
Mardi.....	5s 0 d à 5s 1½d	—
Mercredi.....	5s 0 d à 5s 1½d	—

soit une hausse de 3d par 100 livres, ce qui équivaut à 3½c par minot.

Les marchés des Etats Unis ont été assez lents à suivre l'exemple de l'Europe; mais enfin, ils y sont arrivés, grâce surtout à la diminution de 472,000 minots dans la "visible supply" contre une augmentation de 5,000,000 minots, l'année dernière. Le fait est que sur tous les marchés de l'intérieur, dans les Etats à blé d'hiver, les livraisons ont à peu près cessé. Ce serait l'effet de la consommation par les animaux qui commencerait à se faire sentir. C'est toujours la question du jour. Le *Herald* de Chicago, citant le *Prairie Farmer*, calcule que 12½ p. c. de la récolte de cette année ont déjà été consommés de cette façon, ce qui indiquerait une consommation de près de 60,000,000 de minots depuis trois mois. Et cela ne fait que commencer. Si l'on voulait s'en rapporter à ces calculs de haute fantaisie, les porcs et les bestiaux des Etats-Unis seraient en train de dévorer toute la récolte de cette année en 7 ou 8 mois. L'humanité n'en aura plus pour elle et sera réduite à manger des galettes de maïs.

Mais, pour parler sérieusement, il n'y a pas de doute que le bas prix du blé en a augmenté énormément la consommation de toutes les façons; et l'on peut raisonnablement s'attendre à voir les grands marchés débarrassés de leur surplus de stocks, de manière à ramener le blé aux cours normaux avant le printemps prochain. Déjà le blé disponible se vend à Chicago de 3 à 3½c de plus que le blé à livrer en décembre et presque aussi cher que le blé à livrer en mai. C'est un indice sérieux de hausse. Mais chat échaudé craint l'eau froide; nous sommes persuadés que nos spéculateurs canadiens ne sont pas encore assez consolés de leurs pertes de cet été pour se risquer dès le début, dans une nouvelle campagne à la hausse.

Les cours de clôture des marchés de spéculation ont été: Chicago, blé sur novembre, 58½c; sur décembre, 56½c; sur mai, 61½c. New York, blé sur novembre, 59½c; sur décembre, 59½c; sur mai, 64c.

Le *Commercial* de Winnipeg dit que les livraisons des cultivateurs du Manitoba continuent assez libérales, malgré le mauvais temps. Le mouvement du blé sur les chemins de fer reste actif. Fort William reçoit et expédie 800,000 minots par semaine. Du 1er septembre au 27 octobre, le Pacifique Canadien a délivré aux éleveurs du lac Supérieur 5,391,950 minots de blé et il en a été expédié par eau 4,725,461 minots. Les prix sont plus fermes à Winnipeg et à la campagne; on paie aux cultivateurs en moyenne 40 à 42c le minot et les cours du blé livré à flot à Fort William sont de 58 à 60c le minot.

Dans le Haut Canada, il y a plus de fermeté dans les prix du blé que l'on

cote à une hausse moyenne de 1c par minot. Les livraisons aux moulins sont assez libérales. L'orge est également plus ferme et en meilleure demande pour l'exportation. L'avoine est tranquille et soutenue, les pois négligés et le sarrasin terne. Le blé blanc et rouge, au nord et à l'ouest est offert à 54 et 55c; le blé du printemps est tenu dans l'est à 55c. L'orge No 2 s'est vendue dans l'est à 42c et l'orge No 1 de 44 à 45c. L'avoine blanche s'est vendue dans l'Ouest à 27c on a payé 29½c pour la mlangée et 30½c pour la blanche en gare à Winnipeg. Les pois sont cotés à l'intérieur à 51c.

A Montréal, on peut coter le No 1 dur livré ici, à 70c le minot, mais il ne se fait pas d'affaires. L'avoine est en meilleure demande; les livraisons de la campagne environnante ayant diminué, la consommation locale offre maintenant un petit débouché, suffisant pour faire monter les prix à 35c pour l'avoine No 2, en magasin et à 34½c pour l'avoine No 3. Pour le moment, il n'y a pas à craindre la concurrence de l'avoine de Manitoba, qui vaut de 24 à 25c à Winnipeg et ne pourrait être transportée ici qu'à un prix au-dessus de notre marché.

L'orge à moulée est assez bien tenue; la demande de la meunerie est modérée; les prix sont de 46 à 48c par 48 lbs en magasin. L'orge à malter vaut de 50 à 53c.

Environ 50,000 minots de pois ont été exportés cette semaine. Le marché est assez ferme, quoique les arrivages soient plus considérables que les expéditions; mais on veut profiter des derniers steamers; passé cette semaine, la navigation pourra être considérée comme close, les contrats d'assurance ne permettant pas, sans prime spéciale, de descendre ou de remonter le St-Laurent après le 20 novembre. Les prix réalisés sur les pois sont de 66c en magasin et de 66½ à 67c à flot.

Les farines sont maintenant actives sous deux influences combinées: la fin de la navigation et la hausse du blé. La boulangerie achète plus libéralement et la campagne fait des achats considérables. Les prix sont plus fermes et nous avons à relever de 25c nos prix sur les meilleures marques par suite de la hausse du fret à partir d'aujourd'hui.

Les farines d'avoine, par contre sont en baisse de 5c.

Le son, le gru et la moulée se tiennent très fermes.

Les farines d'avoine sont plus faibles: Nous cotons en gros:

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 55
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 55
Blé du printemps " No 2.	0 54 à 0 55
Blé du Manitoba No 1 dur...	2 69 à 0 70
" " No 2 dur...	0 67 à 0 68
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine No 2.....	0 34½ à 0 35
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 68 à 0 70
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (nouveaux).....	0 66 à 0 67
Orge, par minot.....	0 46 à 0 48
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 46 à 0 47
Seigle, par 56 lbs.....	0 49 à 0 50

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 35 à 3 40
Patente du printemps.....	3 35 à 3 40
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	2 65 à 2 75
Extra.....	2 40 à 2 50
Superfine.....	2 25 à 2 30

Forté de boulanger (cité).....	3 45 à 3 50
Forté du Manitoba.....	3 45 à 3 50
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.....	\$1 50 à 1 60
Superfine.....	1 20 à 1 30
FARINE D'AVOINE	
Farine d'avoine standard, en barils.....	3 85 à 3 90
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 85 à 3 90
Avoine roulée en barils.....	3 85 à 3 90

MARCHÉ DE DÉTAIL

Le mauvais temps diminue le nombre des cultivateurs au marché; ceux qui y viennent avec du grain le vendent facilement à des prix soutenus. L'avoine s'est vendue mardi sur la place Jacques Cartier, de 75 à 85c la poche; le sarrasin de 85 à 90c; les pois à soupe, \$1.00 le minot et les pois no 2 de 70 à 75c.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 85 à 90c par 80 livres.

Le blé-d'inde jaune des Etats-Unis fait 80c par minot, et le blanc 85c.

Les pois No 2 valent 70 à 75c et les pois cuisants de 90 à 95c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 6s lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de 95c à \$1.00 par 96 lbs.

BEURRE

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Liverpool: "Il y a eu une bonne demande pour le beurre de choix du continent et les prix ont haussé encore; mais tout ce qui n'est pas de qualité parfaite est lent à se mouvoir. Les crémeries d'Irlande n'ont pas suivi l'exemple des kiels mais elles ont un marché très ferme. Les beurres de ferme sont toujours ternes. On cote: Danois extra fancy de 114 à 116s; do seconde qualité, 98 à 102s, crémeries d'Irlande, 108 à 110s; beurre irlandais de ferme, 1er choix, 83s à 85s; do second choix, de 74 à 76s."

On écrit de Bristol: "Il n'y a aucune amélioration dans la demande et les prix de toutes les sortes sont encore en baisse. Il y a de forts stocks de beurres d'Irlande et l'on vend des lots classés à des prix bien au dessous de ceux du marché. Les crémeries canadiennes se vendent lentement et celles d'Australie ne sont pas demandées. Voici les cours pour disponible: Crémeries canadiennes 1er choix, 95 à 102s; Waterford et Limerick, 1er choix, 80 à 84s; do bon, 72 à 78s."

On mande de Londres que l'on y attend ces jours-ci les premiers arrivages de beurres d'Australie et de la Nouvelle Zélande. La saison pour ces beurres va commencer, celle de nos beurres est close sans avoir commencé.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Notre marché n'offre absolument aucune modification. Pourtant, on dirait qu'il est, si c'est possible, un peu plus faible, un peu plus lent; on a plus de difficultés à placer un lot de beurreries, même en acceptant les prix du marché. Le commerce local, le seul acheteur de beurre de beurreries à cette saison, paraît bien approvisionné, et compte sur le beurre d'hiver pour refaire ses stocks en cas de besoin. Cependant, le beurre d'octobre qui s'offre trouve encore des acheteurs à 20½c, le plus frais fait se paie jusqu'à 21c, livré ici; mais le beurre de septembre se place assez péniblement à 20c. Quant au beurre d'été, c'est encore bien pis.

Pour les épiciers, les prix sont à peu près ceux-ci: beurre de septembre et octobre, 21 à 22c; beurre de juillet et août, 19 à 20c.

Il commence à arriver des beurres de townships qui se vendent, lorsqu'ils sont de bonne qualité et frais de 18 à 19c; les beurres communs valent de 16 à 17c; ceux de l'ouest, de 14 à 15c. Les beurres en rouleaux se vendent 16c.

FROMAGE

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Liverpool: "La demande de l'intérieur s'est un peu améliorée; d'un autre côté, les bas prix cotés ont réveillé les commerçants qui ont fait tranquillement et sans bruit des achats considérables la semaine dernière; aussi les détenteurs sont devenus plus rassurés et plus fermes dans leurs idées. Le marché clôture soutenu. On cote: Fromage d'août, extra fancy, 49 à 50s, fromage de juillet 1er choix, 47 à 48s; beau à bon, 40 à 45s."

On écrit de Bristol: "Les prix pour livraison future sont en baisse de 6d à 1s sur la semaine et les importateurs ne semblent pas disposés à faire des affaires. La demande de la consommation est très lente, tandis que les stocks sont plus considérables que de coutume à cette saison de l'année. On cote: Fromage d'été, 1er choix, 46 à 47s; août, 48s 6d à 50s; fin d'août, 50 à 51s; septembre, 51s à 52s 6d."

La cote du câble de Liverpool. depuis jeudi dernier a été: jeudi, 48s 6d; vendredi, 48s 6d; samedi, 50s 6d; lundi, 50s 6d; mardi, 50s 6d; mercredi, 50s 6d.

La hausse de 2s provient de ce que, à partir de samedi, c'est le fromage de septembre qui est coté; auparavant, la cote s'appliquait au fromage d'août.

MARCHÉS DES ETATS-UNIS

Watertown, N. Y., 10 novembre. — Au marché aujourd'hui, 3,000 meules ont été vendues de 10 à 10½c; la plus grande partie à 10c. Toutes les fromageries sont fermées.

Canton, N. Y., 10 novembre. — Il a été vendu aujourd'hui et durant la semaine, 5,000 fromages à 10c. C'est le solde de la fabrication de la saison. Quelques tinettes de beurres se sont vendues à 22c.

Utica, N. Y. 12 novembre. — Ventes de la journée: 328 meules à 9c; 7,866 à 9½c; 123 à 9½c; 2,816 à 10c; 115 à 10½c; 870 à 10½c; 384 à 10½c; 984 à 10½c; 150 à 10½c; 328 à 10½c; 70 à 10½c, soixante-trois tinettes de beurre de beurreries se sont vendues de 23 à 23½c.

Little Falls, N. Y., 12 novembre. — Ventes de la journée: 634 meules à 8c; 730 à 8½c; 4,344 à 9c; 1000 à 9½c; 310 à commission. Quarante-sept tinettes de beurre de beurreries se sont vendues de 23 à 23½c.

MARCHÉS D'ONTARIO

Brantford, 8 novembre. — Onze fromageries ont mis sur le marché 3550 meules de septembre et octobre. Ventes, 800 meules à 9 15/16c; 1395 à 10c; 305 à 10 1/16c. Prochain marché vendredi le 23 novembre.

Woodstock, 9 novembre. — Plusieurs fromageries ont vendu leur fabrication de septembre et octobre à 10½c.

London, 10 novembre. — Dix-sept fromageries ont mis en vente 7420 meules de septembre et fin de saison. Ventes: 1,950 à 10½c; 865 à 10 3/16c; 440 à 10½c. On a offert pour le reste de 10 à 10½c.

Ingersoll, 13 novembre. — En vente aujourd'hui 3250 meules, solde de la saison; pas de vente. On a offert 10½c, mais les fromagers demandent 10½c. L'année dernière à la même date 5390 meules s'étaient vendues à 11c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

L'amélioration notée la semaine der-

nière s'est maintenue; et les 2500 meules mises en vente au quai ont été vendues de 9½ à 9¾c. Bien entendu, ce dernier prix n'a été payé que pour le fromage de belle qualité, et 9½ a été le prix de la plus grande partie des lots, vu que la qualité, comme cela se conçoit à cette saison, n'était pas uniforme.

Et magasin, les consignataires ont obtenu les mêmes prix qu'au quai; quelques petits lots de coloré de qualité fancy, tenus sur place, ont fait jusqu'à 9½c, mais ce n'est pas le prix du marché.

A partir de cette semaine, le prix va dépendre de la possibilité d'exporter directement de Montréal; dès que la navigation sera close, il faudra que les vendeurs subissent la perte de la différence du fret par Boston, Portland ou New-York.

Les exportations de la semaine ont été:

Par	Pour	Fromage	Beurre
Parisian	Liverpool	4,458
Assyrian	Glasgow	40,066	40
Montevidean	Londres	14,504
Fremona	"	11,530
Toronto	Bristol	10,306
Concordia	"	13,342	483
Bengore Head	"	3,437

Totaux	61,643	523
Semaine corresp. 1893	..	83,458	2,370

EXPORTATIONS JUSQU'A CETTE DATE:

1894	1,573,969	31,399
1893	1,558,477	71,552

CEUFS

Les œufs se maintiennent bien; l'exportation en Angleterre continue. Les prix sont: œufs d'automne, mirés, de 15 à 16c; œufs chaumés, 14c; œufs strictement frais, de 18 à 20c.

VOLAILLES ET GIBIER

Les volailles se sont assez bien vendues au commencement de la huitaine, mais le doux temps a fait baisser les prix et elles se vendent aujourd'hui à très bon marché: dindes, 8 à 9c la livre; canards, 7 à 8c; poulets, 6 à 7c; poules, 5½ à 6c; oies, 5 à 5½c.

Les perdrix valent: No 1, 45c la paire; No 2, 25c.

FRUITS

Le marché des fruits est assez bon; les pommes d'hiver se vendent de \$2.75 à \$3.00 le quart. Les citrons ont haussé. Il y a sur le marché des oranges de Floride qui valent de \$2.25 à \$2.75 la caisse. Les bananes sont plus chères.

PORCS ABATTUS

Les arrivages de porcs abattus sont encore peu considérables; mais la température est contre eux et l'on ne peut guère en obtenir plus de \$5.50 en gros lots. Au détail on vend \$5.75 et quelquefois \$6.00 par 100 livres.

POMMES DE TERRE.

Les pommes de terre de l'ouest se vendent au char à 50c la poche et au détail à 60c par 90 lbs.

A Boston on cote:

Hébrons, le minot	de 53 à 55c
Roses, le minot	de 50 à 53c
White Stars et Burbanks	de 53 à 55c
Rouges du Dakota	de 48 à 50c
De l'île de P. E.	de 50 à 53c

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote:

Choix à fancy en grosses balles	\$14 50 à \$15 50
Choix à fancy en petites balles	13 50 à 14 50
Beau à bon	11 00 à 12 00
Pauvre à ordinaire	9 00 à 11 00
Mêlé	9 00 à 11 00

Paille de seigle	11 00 à 12 00
" d'avoine	7 50 à 8 00

Arrivages de la semaine 271 chars de foin et 42 chars de paille; semaine précédente 306 chars de foin et 27 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine, il y avait 51 chars pour l'exportation.

Il n'y a pas de changement spécial à noter dans le marché; les arrivages ne sont pas excessifs, mais ils égalent à peu près la demande qui n'est pas active. Il y a encore de forts stocks invendus. Bien peu du foin qui arrive est d'assez bonne qualité pour atteindre nos prix extrêmes. Nous cotons le marché tranquille avec demande lente.

A Montréal, le marché local est abondamment approvisionné de foin en bottes; le foin pressé n'a guère de vente que pour les vapeurs qui transportent du bétail vivant; ce foin là, du no 2, se vend de \$7.00 à \$7.50 livré à bord.

L'exportation en Angleterre se continue sur une échelle assez restreinte; cependant nous apprenons qu'un exportateur va charger deux steamers dans notre port pour Londres. Le marché de Londres est coté aujourd'hui à 65s.

On exporte également aux Etats-Unis en quantités modérées. Là encore le marché est faible.

Les exportateurs paient à la campagne, suivant la position, foin pressé et livré sur wagon, no 2 \$5.00; no 1 \$6.00 à \$6.50.

Le marché de détail pour les moulées, gru, son etc, est très ferme.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne	8 00 à 8 50
do do No 2 do	6 00 à 7 00
do do No 3 do	0 00 à 0 00
Paille vieille do	3 50 à 4 50
Moulée, extra la tonne	00 00 à 24 00
do No 1 do	00 00 à 22 00
do No 2 do	00 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 21 00
do No 2 do	00 00 à 20 00
do No 3 do	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do	00 00 à 00 00
do (Ontario) do	17 00 à 18 00
do au char	15 00 à 16 00
Blé-d'inde jaune moulu	00 00 à 23 00
Farine de blé-d'inde, granulée	1 70 à 1 75
100 lbs	1 20 à 1 25
Farine de blé-d'inde commune	00 00 à 24 00
100 lbs	00 00 à 24 00
Blé-d'inde broyé, la tonne	00 00 à 24 00

MARCHE AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est: Bêtes à cornes..... 350 Moutons et Agneaux..... 1200 Veaux..... 40

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens:

Bétail pour exportation la lb.	3 à 3½c
" de boucherie, 1re qual.	3 à 3½c
" " 2e "	2½ à 2½c
" " 3e "	2 à 2½c
Moutons, exportation	3 à 3½c
" de boucherie	2½ à 2½c
Agneaux	3 à 3½c
Veaux la tête \$3.00 à \$13.00
Porcs gras, sur pied, les 100 lbs.	\$4.00 à \$4.25.

Les exportations de la semaine ont été: bêtes à cornes 1,615, moutons, 3,902.

A part du commerce des farines et grains etc., que nous faisons, nous nous occuperons aussi à l'avenir de la vente à commissions des produits agricoles de toute sorte, qui nous seront confiés par Mrs. les commerçants de la ville ou de la campagne, une avance libérale serait faite en recevant les marchandises.

E. DUROCHER & CIE, 97 Commissaires.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Ottawa, Ont.—H. Filion, fabricant de portes et châssis.

Montréal.—Hearle Manufacturing Co., fabrique et importation de savons.

St-Denis & Dubé, plâtriers.

John Baird & Co., commission, farines, etc.

Bienvenu & Frère, meubliers.

Toronto, Ont.—Powell & Parkinson, marbriers.

Guelph, Ont.—Desroches & Ingram, marbriers.

Halifax, N. E.—Blackadar & Lear, manufacturiers.

Napanee, Ont.—Vanluven & Co, fabricants de savons.

East Farnham, Q.—Dominique frères, fromagerie et beurrerie.

Windsor Mills, Q.—Quinn & Co, farines et grains.

Chilliwack, C. A.—Campbell & Nevar, Bouchers.

Exeter, Ont.—Snell Bros, fabricants de salaisons.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Radnor Mineral Water Co., Geo. E. Drummond, seul.

Bériaud & Cie, fruits, etc.; Méline Lassonde, épouse de Jos. Riendeau et Ernest Bériaud.

Henry Watters & Co., chapellerie; Henry Watters, seul.

Hearle Manufacturing Co., fabrique et importation de savons; Wm. E. Price, John E. M. Whitney et John L. Woods.

Lavigne & Richardson, agents etc.; Emile Lavigne et Thos. Anderson.

Compain & Co., restaurant; John T. N. Savage et Mme Marie Fortin, épouse de Louis Compain.

Gagné & Vigneau, hôtel; Norbert Gagné et Jos. Vigneau.

St-Denis & Cie, plâtriers; Napoléon St-Denis, Jean-Bte Dubé et Pierre St-Denis.

John Baird & Co., commission, farines etc.; John Baird, seul.

Bouchard & Lang, provisions; Charles Bouchard et Gilbert Lang.

Brunel & Frère, marchands de bestiaux; Albert et Joseph Brunel.

F. Dugal & Cie, mercerie; Frs. Xavier Dugal et Lous Dugal.

Pelletier & Desjardins, restaurant; Denis Samuel Pelletier et Hubert Desjardins.

J. A. Ethier & Cie, épicerie et liqueurs; Joseph Alfred Ethier et Zéphirin Raymond.

Chambly Bassin, Q.—Demers & Cie, magasin général; Orpha Lanzon, seul.

Napanee, Ont.—Vanluven & Co., fabricants de savons; Alex. F. Pruy, seul.

Lewis, Q.—Joseph Paquet & Cie, bouchers; H. et Jos. Paquet.

Ste-Geneviève de Batiscan, Q.—Vézina & Cie, magasin général; Mélanie Vézina, seule.

Varennes, Q.—Bienvenu et Frère, meubles, etc.; Dame Sophranie Audet dit Lapointe, épouse de Herbert Bienvenu, seule.

Louiseville, Q.—The Electric Match Co., fabricants d'allumettes; Charles Trépanier et Edouard Bourret.

Québec.—Desjardins & Cie, libraires; Charles Raoul Bouchard et Marie Emilie Desjardins.

Charles Hamel & Cie, commerçants; Dame Philomène Voyer, épouse de Charles Hamel, seule.

Richmond, Q.—McKee et Armstrong, farines, etc.; Robert Ferguson McKee et Alfred Emerson Armstrong.

Sherbrooke.—E. Boucher et Fils, ferblantiers; Rodolphe Boucher, seul.

FONDS A VENDRE

London, Ont.—A. Rivard, chapellerie, aux enchères, le 16 nov.

Walkerton, Ont.—R. B. Clément, meunier; en vente.

Paisley, Ont.—H. B. Putman, magasin général; aux enchères.

Methuen, Man. Terr.—Fox & Hubbs, magasin général; aux enchères.

Hopewell, N. E.—Hopewell manufacturing Co, fabricants de chaises; sur soumission.

Winnipeg, Man.—Winnipeg Jewelry Co, aux enchères.

Pike River, Q.—L. A. H. Hogle & Son, magasin général; sur soumission.

Fergus, Ont.—Hugh Mitchell, magasin général; aux enchères le 21 nov.

New Glasgow, N. E.—George A. Dixon & Co; tailleurs.

Hamilton, Ont.—The Bowman Hardware & Sporting Goods Co; aux enchères le 20 nov.

St Catharines, Ont.—St Catharines Carpet manufacturing Co; sur soumission.

Lindsay, Ont.—John Dobson, épicerie et liqueurs; aux enchères le 21 nov.

Thorold, Ont.—E. J. Reilley, hôtel.

Toronto, Ont.—Charles Lanning & Co, confections; aux enchères.

Wm Brown, carrossier et ferronnerie en gros; aux enchères le 28 nov.

Wheatley, Ont.—W. Dunbar, magasin général; aux enchères.

Québec.—Jean Plamondon, fabricant de chaussures; aux enchères.

Montréal.—F. Brisson, jr., épicerie; aux enchères.

Mme. [?], éduc, marchandises de fantaisie; aux enchères.

Ste A [?], id Pérade, Q.—J. E. Lanoue, magasin général; aux enchères.

Peterboro, Ont.—J. M. Farlane Wilson vaisselle; aux enchères.

Plantagenet, Ont.—Joseph Parizeau, magasin général; sur soumission.

FONDS VENDUS

Maford, Ont.—Jesse Gibbons, hôtel; vendu à Mme Frances J. Shipman.

Glen Allan, Ont.—Frank Heiman, hôtel; D. C. Luckhardt, successeur.

Port Stanley, Ont.—Wm. H. Farr, épicerie et chaussures.

Chambly Bassin, Q.—Soupras & Demers, vendu à 60c.

Onono, Ont.—G. M. Long, magasin général; Miller & Barfett, successeurs.

Moncton, N. B.—C. Oscar Rowe, ferblantier; vendu à Charles Rowe.

Montréal.—Lanthier et Labelle, nouveautés; vendu à 60c.

E. G. Wilkins, buvette.

Mme J. Wright, épicerie.

L. J. Lafond, nouveautés vendu à 50c.

Toronto, Ont.—The Acme Silver Co, argenterie.

Welland, Ont.—A. L. Poole, hôtel; vendu à Chris. Dawson.

Orillia, Ont.—W. G. Bringham, ferronnerie, etc.; vendu à McNab Bros & Co.

Barachers de Malbaie, Q.—Walter Langlois, magasin général, vendu à 50c.

Murray Bay, Q.—Abel Cauchon, magasin général; vendu à 53c.

Québec.—A. Dassylva, marchand de chaussures; vendu à 68c.

Sherbrooke, Q.—E. Boucher, ferronnerie; vendu à 47c.

Kamloops, C. A.—John Morrison, boucher; John Morrison & Co, successeurs.

Victoria, C. A.—S. F. McIntosh, charbons; vendu à Ewen Morrison.

Grand Valley, Ont.—Herbert Stuckey épicerie et provisions; vendu à W. R. Scott.

Seeley's Bay, Ont.—W. M. Heaslip, ferblantier; vendu à Steacy Bros.

St Thomas, Ont.—T. H. Duncombe, pharmacie; vendu à C. Harvey.

George L. Oille, épicier; vendu à F. E. McCormick.

Charlottetown, I. P. E.—Chas. E. Robertson, (succession), vendu à G. A. Dixon & Co.

Halifax, N. E.—Isaac Durling, boucher; vendu à F. H. Longley.

St Jean, N. B.—W. J. Dean, épicier; vendu à J. Belyea.

INCENDIES

Blenheim, Ont.—E. A. Byram, fabricants de moyeux.

St Hyacinthe, Q.—Joseph Brodeur, magasin général; dommages par feu et eau; assuré.

London, Ont.—J. E. Patmore, provision; incendie partiel.

Trois-Rivières, Q.—Ceruti & Co, nouveautés et tailleurs; dommages par feu et eau, assurés.

J. A. Gagnon, scierie et charbon; moulin détruit par le feu.

Thos. Bédard, marchand de chaussures; dommages par la fumée, assuré.

Lander Man, Terr.—M. Ramsay, écurie de louage.

Spencer's Cove, Q.—Ross McCabe, épicerie, incendie partiel.

Victoria, C. A.—Thorpe & Co, manufacturiers; pertes par le feu.

Halifax, N. E.—George R. Brown, liqueurs; assurance \$1,200.

Cookshire, Q.—C. W. Taylor, scierie; incendie partiel, assuré.

Hastings, Ont.—T. Howard, harnais.

Perkins & Perkins, nouveautés.

J. H. Scriver, imprimeur-éditeur.

Jarvis, Ont.—R. W. & J. H. Smith, meuniers.

Georgeville, Q.—N. A. Beach, hôtel; incendie partiel.

Montréal—Boisvert Frères, épicerie etc; dommages par le feu, assurés.

DÉCÈS.

Kingston, Ont.—R. M. Horsey & Co, ferronnerie etc; R. M. Horsey, décédé.

Bowmanville, Ont.—M. Treléaven, marchand de chaussures.

Moncton, N. B.—Peter P. McNaughton, hôtel.

St Andrews, N. B.—Robert Glenn, magasin général.

Stroud, Ont.—James Scott, entrepreneur de pompes funèbres.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Danville.—Mme Marie Alvina Daigneault, épouse de M. Louis N. Bourgeois, commerçant.

Beebe Plain.—Sarah Ruth Ruither, épouse de Geo. J. Feltus, commis voyageur.

St-Sévère.—Mme Marie Adéline Héroux, épouse de M. Elzéar Milot, cultivateur.

Lachine.—Mme Marie Louisa Paré, épouse de M. Edouard Honoré Ouellette, employé des postes.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Montréal.—N. E. Brais; premier dividende le 27 nov.

Cyprien Robert; premier et dernier dividende le 26 nov.

Ignace C. St-Amour; premier et dernier dividende le 27 nov.

CURATEURS

Yamachiche. — Euchariste Vaillancourt; A. toine O. Bellemare, curateur.
Chicoutimi. — Boily et Claveau; Geo. Lefaivre et L. E. Taschereau, conjoints.
Drummondville. — Lemire et frère; W. Alex. Caldwell, curateur.
Grenville. — James Williamson; Henry Frost, curateur.
Québec. — J. D. Lemieux; Joseph Edouard Lemieux, curateur.
Montréal. — D. B. McDonald & Cie; W. Alex Cal well, curateur.
 Gaudry & Leclair; Chas. Desmarteau, curateur.
 Wm. V. Gordon; Andrew W. Rudolf, curateur.
 John B. Terry; John N. Fulton, curateur.
 T. Bisson et fils; Chas. Desmarteau, curateur.
 H. H. Brosseau; Chas. Desmarteau, curateur.
 L. D. Richer; Jos. H. Mallette, curateur.

FAILLITES
QUÉBEC

St-Valère de Bulstrode. — Champagne & Senez, magasin général; cession à Lamarche et Olivier.
Chicoutimi. — Jean Fortin, magasin général; cession à H. A. Bédard.
 Boily et Claveau, magasin général; offert à composer à 75c.
Montréal. — Onésime Vinette, manufacturier de chaussures; cession à Chas. Desmarteau.
 Chapleau & Naud, agents.
 I. Rivet & Cie, nouveautés; assemblée le 19 nov.
 Perrault & Cie, meubliers; assemblée le 21 nov.
 Mme Carrie Mason, maison de pension; assemblée le 23 nov.
 Melle Annie Fitzpatrick, modes.
St-Henri de Montréal. — W. A. Harper, fabricant de salaisons; demande de cession.

FAILLITES

ONTARIO

Horning's Mills. — Charles Birge, scierie; cession à George W. Vance.
Toronto. — Wm. Roberts, menuisier; cession à Edward Still.
 Dominion Produce Co; cessions à S. E. Townsend.

Chas. Laming & Co, confections; cession in trust à H. Hawthorne.

EN DIFFICULTÉS

Montréal. — Ferdinand Fugère, épicier; vente par huissier.
 Alfred Macdonald, épicier; vente par huissier.
 Pierre Pépin, ferronnerie; vente par huissier.
 Thomas Boyer, boulanger, offre à composer à 50c.
St-Jérôme, Q. — Berthiaume & Cie, magasin général; offert 57½c.
London, Ont. — The Essex Brass Iron Co, of London, offre 60c.
Québec. — Thivierge, Morin & Morin, corroyeurs; suspension de paiements.
St-Henri de Montréal. — A. Sauvé & Cie, nouveautés; sont à préparer un état de leurs affaires.

CONCORDATS

Québec. — E. T. Nesbitt, bois de sciage a composé à 10c.
Halifax, N. E. — T. G. A. Wilson, marchand de chaussures; a composé à 33½c.
Hull, Q. — C. B. Wright & Sons, fabricants de ciment, ont composé à 30c.
Montréal. — W. V. Gordon & Co, épiciers, ont composé à 50c.

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE QUÉBEC

Beudet vs Malhiot

St Jean Deschaillons. — Lot 163 du cadastre. Terrain chemin Royal.

Vente à la porte de l'église de St Jean Deschaillons, le 23 novembre à 10 h. a. m.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.
 No. 15 rue St-Jacques, Montréal.
 Spécialité :
 Règlement des Affaires de Faillites.
 Téléphone 2003.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale,

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUÉBEC.

Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

NOTES SPECIALES.

MM. Roméo Erévost & Cie, comptable, auditeurs, liquidateurs et fidéi-commissaires, font une spécialité de collections et de liquidation de sociétés. Argent à prêter.

Bâtisse New York Life, chambre No 215. Montreal Téléphone Bell No 815.

POLICES D'ASSURANCES SUR LA VIE

Monsieur Philippe LaFerrière continue toujours à régler les polices d'Assurances sur la Vie. Des prêts aux meilleures conditions sont effectués sur les polices.

Heures de bureau : de midi à 1 heure et de 4 à 5 heures p. m. Correspondance sollicitée et strictement confidentielle. Boîte No 556 ou No 157 rue St-Jacques, Montréal.

LISEZ CECI ATTENTIVEMENT.

N'oubliez pas que la balance du Stock de la Faillite T. GEOFFRION s'écoule promptement, cependant, il reste encore une multitude de lignes qu'il nous faut disposer sans retard, afin de faire place aux marchandises du printemps.

En visitant notre établissement, vous seriez étonnés des avantages exceptionnels que nous vous donnerons.

Il nous serait impossible d'énumérer ce que nous avons en stock, vu la grande variété.

Aussi un assortiment complet de Souliers Allemands pour Dames, Filles et Enfants, dans tous les goûts, à très grande réduction.

J. C. HEMOND & CIE



BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 8 NOV. AU 15.		CLOTURE DU 15 NOV. 1894		CLOTURE PRECEDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
BANQUES.										
Bank of Montreal	12,000,000	6,000,000	\$200	10	225½	225	225	220½	22½	225
Ontario Bank	1,500,000	345,000	100	9	110	110	109	107	112½	109
Bank of British N. America	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple	1,200,000	600,000	50½	6			125	122½	126	125
Molson's Bank	2,000,000	1,150,000	50	8	168	168	170	168	170	167½
Bank of Toronto	2,000,000	1,800,000	100	10			260	246	260	251
Banque Jacques-Cartier	500,000	215,000	25	7			120	111	120	115
Merchant's Bank	6,000,000	2,900,000	100	7	167	167	166	163	168	167
Merchant's Bank of Halifax	1,100,000	510,000	100	6				157		
Eastern Township Bank	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank	2,500,000	550,000	100	7				127		130
Banque Nationale	1,200,000	30,000	30	6				156		103
Union Bank	1,200,000	250,000	100	6				56		55
Canadian Bank of Commerce	6,000,000	1,100,000	50	7				100		103
Banque Ville-Marie	479,500		100	6	140	139	140	137½	140	139½
Banque d'Hochelaga	710,100	250,000	100	6				67		70
Ottawa Bank			100	7	127	127	130	123½	130	126
								173		173
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific	65,000,000		100	5	61½	61½	62	61	62½	62½
Duluth SS. & Atlantic	12,000,000		100		4	4	5	3½	4	3½
do do Preferred	10,000,000		100		10	10	12	9½	15	8½
Montreal Street Railway	2,000,000		50	8	158	157	158	157½	158½	158
do do do New	2,000,000		50		156	155½	156½	155½	157	156
TELEGRAPHES, Etc.										
Commercial Cable	10,000,000		100	7	144	142½	142½	142½	144½	143½
Montreal Telegraph	2,000,000		40	8	152½	152	153	152½	152½	152
Bell Telephone Co.	2,500,000		100	8	155½	153½	154	153	155	153½
DIVERS.										
Montreal Gas Co.	2,500,000		40	12	190	187½	188	187	188½	188½
Royal Electric	1,000,000		100	8			140	129½	140	131
Intercolonial Coal Co.	500,000		100				60		60	
do do pref.	219,700		100				100	50		
North West Land Co	7,000,000		25				60		60	
Canada Shipping Co.	1,400,000		100							
Canada Paper Co	500,000		100	6			110		110	
Montreal Loan & Mortgage Co	500,000		25	7			143	130	143	130
Guarantee Company of N. A.	304,600		50	6						
Diamond Glass Co	500,000		100	10			148½	140	148½	140
Richelieu & Ontario Nav. Co. x d	1,350,000		100	6	84½	84½	84½	83	86	84
CIES DE COTON.										
Montreal Cotton Co	1,000,000		100	8			127½		125	
Canadian Col. Cotton Mills	3,000,000		100				69	55	60	55½
Merchant's Man'g Co	1,000,000		100	8					120	
Dominion Cotton Mills	3,000,000		100	8			102½	95	98	94
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds								110		110
Canada Central Bonds										
Champlain & St. Lawrence Bonds							99½		99½	
Pacific Land Grant Bonds								109½		109½
Colored Cotton Mills Bonds							98½	98½	99½	98½
Dominion Cotton Mills Bonds										

FOURRURES



FOURRURES

Assortiment complet des Modèles les plus nouveaux en fait de

MANTEAUX, COLLERETTES, GARNITURES, MANCHONS, BOAS, Etc., Etc.

Spécialité de MANTEAUX et COLLERETTES EN SEAL POUR DAMES.—Modèles Exclusifs.

Toujours en mains un assortiment considérable de

PEAUX DE LION, TIGRE, LEOPARD, OURS POLAIRE, BUFFLE et autres

PRIX ENVOYÉS SUR DEMANDE

G. R. RENFREW & CO

35 ET 37 RUE RUADE, QUEBEC.

Chronique de Québec

Mercredi, 14 novembre 1894.

Les affaires vont bon train. Il est vrai que ce n'est plus l'automne et que ce n'est pas encore l'hiver, mais nous avons la neige, et les traîneaux et les grelots, et c'est par les rues un va-et-vient harmonieux qui charme agréablement, après les bruits étourdissants des voitures à roues sur le pavé durci. Dans la rade, plus de vaisseaux pour la grande navigation; quelques cabotiers, et c'est tout, qui transportent forces provisions, de la ville aux campagnes environnantes, et vice-versa.

D'une manière générale, le commerce a été bon dans toutes les lignes. Il s'est expédié de grosses consignations d'épicerie et de nouveautés dans le gros. Le détail est bon aussi mais pourrait être meilleur. Les profits réalisés ont été bons, parce que nos marchands ont l'habitude de hausser un peu leurs prix de vente quand il s'agit de clients étrangers, ce qui est naturel. C'est bien assez qu'ils se fassent une concurrence ruineuse entre voisins et sacrifient souvent, dans le but de s'attirer les clients de la ville, les effets au-dessous du prix coûtant. Comment voulez-vous, après cela que les magasins sérieux puissent prospérer.

Nous n'avons pas voix au chapitre, et savons bien que nos remarques seront lettres mortes pour beaucoup de gens. Nous n'en disons pas moins, cependant, que le commerce québécois souffre, presque dans toutes ses branches de commerce, des effets de cette concurrence qui atteint la nouveauté, l'épicerie, la fabrication et la vente des cuirs, de la chaussure, la vente des grains, de la farine, etc.

C'est à ce point qu'on est à s'organiser pour protéger l'industrie et le commerce des citoyens qui sont réellement soucieux de leurs intérêts. Il existe déjà, pour les marchands épiciers en gros, un *guild* dont les membres s'engagent sur l'honneur à respecter une échelle de prix fixée de temps à autre. Cette association fonctionne tant bien que mal, car il se rencontre toujours des gens qui font fi de leur parole, quand l'intérêt pécuniaire est en jeu; elle a cependant eu quelques bons résultats.

Les fabricants de cuir et de chaussures, parlent maintenant de se syndiquer au même effet. Un bureau sera nommé, composé de personnes honorables et compétentes, pour déterminer les prix du marché, et nulle vente ne devra se faire à des prix inférieurs. Il y a là au moins un bon mouvement qu'il convient d'encourager, et nous souhaitons, dans l'intérêt des industriels que ce projet reçoive sa réalisation sans retard.

Nos édiles paraissent avoir résolu de construire une hôtel de ville, malgré l'opposition de quelques-uns des membres du conseil et de quantités de propriétaires. On comprend la terreur de ceux-ci; c'est l'augmentation de la taxe qu'ils voient surgir avec la pose de la première pierre des édifices municipaux, et c'est une perspective qui n'est pas gaie. Il faut cependant une solution et le maire est décidé de l'obtenir coûte que coûte. Le conseil ira-t-il jusqu'au bout et ne reculera-t-il pas dans la crainte de rencontrer l'électorat? Nous espérons le voir rester ferme dans sa détermination et persister à doter la ville d'un monument dont elle a besoin et qu'il est de son intérêt d'édifier au plus tôt, pour ne pas perdre les avantages garantis par le gouvernement provincial.

Il y aura des crialleries, c'est fatal; des agitateurs et des journaux essayant aussi de soulever le préjugé des contribuables, cela se voit déjà; mais, en somme, la nécessité d'un hôtel de ville, continue de s'imposer; qu'on nous le donne.

ÉPICERIES

Après les remarques déjà citées dans un paragraphe précédent, il ne reste plus rien à ajouter en rapport avec cette ligne de commerce.

Les prix ont peut varié depuis les dernières cotations :

Sucres: Jaune, 3½ à 4c; Powdered 5½c; Cut Loaf, 6½c; ¼ qt, 6½c; boîtes, 6½c; granulé, 4½c; ext. ground, 6½c; boîte, 6½c. *Sirops*: Barbades, tonne, No 1, 20 à 30c; tierces, 31 à 32c; quarts, 33 et 34c.

Vermicelle: français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec: Boîte 4½c. lb. Quart 4½c. lb.

Riz \$3.30 à \$3.40; Pot Barley \$4.00.

Conserves en gros: Saumon, \$1.2 à \$1.35; Homard, \$1.60 à \$1.75; Tomates, 95c; Blé d'Inde, 95c; Pois 95c; Huitres \$1.45; Sardines domestiques, ¼ bte 15c; do importées ¼ bte 9 à 12c; ½ bte 14 à 18c. Soda à laver, 90c; do à pâte \$2.40; Empois, No. 1, 4½c; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.00.

Allumettes: cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.50; Dominion, Lévis et Royales, \$2.00.

Sel: en magasin, 52½c; sel fin, sacs, \$1.30; ½ sac, 35c.

Raisins: Valence, fine "off stalk" 5c lb.; Do, Selected 6c lb.; Do, Layers 7c lb.; Currants, 3½ à 4c; Do, extra 5c lb.

Amandes: Tarragone, 12 à 13c la lb.; do écailées, 22 à 25c; Noix de Bordeaux 11 à 12c la lb.; do Grenoble 13 à 14c; Avelines, Cécile 8½ à 9c la lb.

PLAMONDON & CHASSÉ

MARCHANDS EN GROS

FARINE, GRAINS et PROVISIONS, en lots, à la satisfaction des clients; Blé, Tréfle, Farines par char, Lard, Saïndoux, Poissons, Mil, Foin Pressé, Fleur Préparée, etc.

VISITE ET CORRESPONDANCE SOLLICITÉES.

Coin des rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre; pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

MELASSES BARBADES DE CHOIX

NOUVELLE RECOLTE

EN MAGASIN ET A ARRIVER

MARQUES "MUSSON" ET "LEACOCK

QUALITE GARANTIE.

Ecrivez pour nos prix.

WHITEHEAD & TURNER

Épiciers en Gros, Québec.

FARINES de toutes qualités

EN POCHE ET EN QUARTS

PAR LOT OU CHAR.

Demandez mes prix avant d'acheter.

S'adresser à

D. E. DROLET,

50-52 Rue Dalhousie, QUÉBEC.

MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

N'ACHETEZ PAS VOS

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

FORGUES & WISEMAN

184 Rue St-Joseph,

68 Rue St-Pierre

QUÉBEC.

BOTTES

Nos BOTTES

SONT GARANTIES

DONNER SATISFACTION.

Et les Prix sont Équitables.

UN ORDRE D'ESSAI VOUS CONVAINCRA.

THE STANDARD BOOT CO.,

QUÉBEC.

FRUITS & LÉGUMES

Le commerce des fruits est tranquille, à part les consignations des fruits de conserves qui ont été assez considérables, le marché est resté dans le calme. Nous aurons probablement une légère hausse à noter la semaine prochaine dans certains fruits qui ont une tendance à la hausse :

Pommes : Calvert \$2.25 à \$2.50 ; Baldwin et Greening \$3.00 à \$3.50 ; St-Laurent \$3.50 à \$4.00 ; fameuses No 1, \$2.75 à \$3.00.

Oranges : Messine \$6 00 ; do Rhodi (200) \$5.50 à \$6.00.

Citrons : (350), \$3.50.

Bananes : 75c.

Pêches : \$1.00, panier de 20 lbs.

Poires : \$7.50 le quart.

Melons : \$2.25 le quart.

Raisin vert, le panier, \$0.75 à \$1.00.

Raisin bleu, panier, de 5 lbs, 20 à 30c ; do Delaware 4c la livre.

Pommes de terre : de 40c le minot.

Choux : 25 à 30c la doz.

Oignon : Can. Red 2,00 à \$2.50 le quart.

CHARBON ET BOIS.

Egg : \$6.00 la tonne.

Slove : \$6.25 à \$6.50.

Chestnut : \$6.25 à \$6.50.

Sydney Steam : de \$4.00 à \$4.50.

Scotch Steam ; \$4.50.

	La corde.
Cypres 3 pds.	de \$2.80 à \$2.90
Epinette rouge 3	3.40 3.50
Epinette noire 3	2.50
Bouleau 3	3.00
Mérisier 3	4.00
" 2½	3.40
Erable 3	4.80
" 2½	3.60

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

La semaine a été très active. De fortes

cargaisons de provisions de toutes sortes ont laissé le port en destination des divers postes de la Côte Nord. La navigation, cependant, est à peu près close et il ne reste plus que peu de goëlettes en chargement dans le port. Après cela, il y aura encore une bonne quinzaine probablement d'activité provenant des commandes d'approvisionnement par chemin de fer et ensuite viendra le calme ordinaire à cette date. En somme, ç'aura été une saison d'affaires dans la moyenne, et l'on paraît partout assez satisfait.

Morue No 1, \$4.00 à \$4.25 ; **Do No 2**, \$3.75 ; **Hareng Labrador No 1**, \$5.50 ; **Do No 2**, \$4.00 ; **Do Cap Breton No 1**, [large] \$5.50 ; **Saumon No 1**, \$14.00 ; **Do No 2**, \$12.50 ; **Do No 3**, \$11.00 ; **Morue sèche**, \$4.50 le cent ; **Anguilles 6½** à **6½c** la lb ; **Truite** \$8.50 [le quart].

Farines en baril : Farine (patente,) \$3.60 à \$4.00 ; Farine de cylindre, \$3.10 à \$3.25 ; **Extra**, \$2.80 à \$3.00 ; **Superfine**, \$2.70 à \$2.75 ; **Commune**, \$2.40 à \$2.50 ; **Forte de boulanger**, \$3.50 à \$4.00 ; **Fine**, \$2.50 à \$2.60.

Farines (en poche) : Patente, \$1.60 à \$1.65 ; **Forte de boulanger**, \$1.70 à \$1.80 ; **S. Roller**, \$1.50 à \$1.55 ; **Extra**, \$1.35 à \$1.45 ; **Superfine**, \$1.30 à \$1.35 ; **Commune**, \$1.20 à \$1.25.

Grains : Avoine Ontario par 34lbs (nouvelle) 39 à 40c ; do, Province de Québec par 34 lbs, ancienne 36 à 38c ; son 85 à 90c ; fèves blanches, \$1.50 à \$1.60 ; pois No 1, 85 à 90c ; No 2, 75 à 80c ; gruau, \$2.25 à \$2.40 ; gru, \$1.15 ; blé d'Inde jaune, 70 à 75c ; moulu \$1.50 ; orge 60c.

Lards : Mess. Can. \$18.00 à \$18.50 ; **Short Cut** \$19.00 à \$19.50.

Saindoux : Pur, \$2.10 le seau ; **Cottelene**, \$2 le seau. **Chaudière 10½**, saindoux composé, \$1.55 à \$1.60 le seau.

Huiles : Loup-Marin-Straw, 32½c ; de morue, 31 à 32c ; de pétrole, au quart, 10½c le gallon.

Jambon : de 10 à 11c ; sucré, de 13 à 15c.

Beurre frais, de crémeries, 19c à 20c.

Beurre de première qualité, 16 à 18c ; le moyen, 12c.

Œufs frais en gros, 16c.

Fromage : grosses meules, 10c à 10½c ; petites meules, lbs, 2 lbs, 11c.

Le temps est venu d'appliquer certains moyens énergiques pour la collection des crédits. Une agence commerciale s'est implantée dans ce but depuis quelques mois à Québec, et après avoir préparé les mauvais débiteurs par une série de circulaires rouges, jaunes, bleues etc., frappe le grand coup en intentant des poursuites judiciaires par centaines. Ces poursuites sont au nom des créanciers, mais l'agence se porte garante des frais. Voilà un système que beaucoup de nos maisons d'affaires trouvent excellent parceque, réussissant ou non, elles sont sûres de n'avoir rien à payer pour les avocats, frais de cour, etc. On dit que de fortes sommes d'argent ont été ainsi collectées, et qu'en général l'agence donne satisfaction. Quand elle aura pris des jugements, son intention est de pratiquer l'affichage des noms des débiteurs récalcitrants. Ce sera amusant.

Il est à peu près certain que nous aurons sous peu à Québec une fabrique d'imperméables qui sera exempte de taxes municipales pendant dix années et qui aura annuellement, dit-on, un bonus de \$2,500.00. C'est une bonne affaire, mais il est étrange que nous soyons obligés de payer les gens pour les forcer à venir faire de l'argent chez nous. Je reviendrai sur ce sujet.

A l'examen des livres d'une maison

LA Fabrique de Sacs en Papier de Quebec

Fabricants de SACS EN PAPIER de toutes sortes.

JOBBERS DE PAPIER A JOURNAUX, MANILLE, BRUN, GOUDRONNÉ, PAPIER A LAMBRIS, FEUTRE, ETC., ETC.

DEMANDEZ NOS ÉCHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX.

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS,

Coin des rues du Port et du Roi, ST-ROCH, QUEBEC

125 HARNAIS DE FANTAISIE VALANT \$18 POUR \$10.

Vingt bons ouvriers selliers trouveront de l'ouvrage en s'adressant à notre bureau.

CHAREST & JULIEN, A L'ENSCIGNE DE LA BRIDE D'OR

J. B. BEDARD & FRERES

Manufacturiers de

BROSSES, BALAIS, ETC

Importateurs

D'Articles pour Epiciers, Marchands de Nouveautés et Marchands d'Articles Emailés, Etc

44 ET 46 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

POISSONS!

EN RECEPTION :

Harengs Labrador de choix, Harengs C. B. et Anticosti.

Saumon, Morue, Anguille, Truite, Nauves, Etc

HUILE DE MORUE ET DE LOUP MARIN. Aussi, FLEUR, GRAINS, LARD, SAINDOUX, GRUAU, BARLEY.

Acheteurs et Exportateurs de Fromage.

J. B. RENAUD & CIE, 126 et 140 Rue St-Paul, QUEBEC.

ALF. T. TANGUAY

MARCHANT A COMMISSION

Farines, Grains

50 RUE ST-PAUL, QUEBEC

Tél. 659. B. P. 663.

UN

Commis Voyageur bien connu

Ecrit ce qui suit :

MONTREAL, 1er Août, 1891.

A la ANCHOR MED. CO., Montréal.

Je prends plaisir à proclamer l'effet réellement étonnant et bienfaisant que votre ANCHOR WEAKNESS CURE a produit sur moi et dans ma famille. Un de mes enfants en particulier, souffrait d'une grande débilité et après avoir essayé plusieurs toniques sans bon résultat, j'achetai une bouteille de ANCHOR et il m'a donné satisfaction complète. Dans quelques semaines, mon enfant prit des forces et du poids, et jouit maintenant d'une bonne santé. Je comprends bien que votre excellent tonique jouisse d'une grande popularité et d'une grande vogue, partout où il est en usage depuis quelque temps, parce qu'il les mérite, et je considère que c'est mon devoir envers le public, maintenant ou il y a tant de charlatanisme, de proclamer mon expérience.

Votre, etc.,

GEO. BROWN,

Voyageur pour MM. Crathern & Caverhill.

S'adresser au

ANCHOR MEDICINE CO'Y

QUEBEC ET MONTREAL.

réemment mise en faillite, l'on a découvert un état de choses déplorable. De malheureux clients de la maison qui ne pouvaient donner que des acomptes sur leurs billets échus ou leurs comptes courants, avaient, sur la demande de cette maison, contracté l'habitude de donner des billets en blanc pour la balance, vu que d'après cette même maison, le billet était en banque et qu'il serait remis au client à son retour etc. Or, il paraît que beaucoup de ces billets "en blanc" ont été majorés pour sommes considérables et qu'il va s'en suivre des pertes sérieuses pour plusieurs personnes. On parle même de procédures au criminel qui devraient être faites incessamment.

Frauder d'une manière aussi vile, des clients de bonne foi est, je crois, quelque chose d'inouï à Québec.

L. D.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1144e livraison (3 novembre 1894).—L'héritier des Vauverts, par Mme de Nanteuil.—Œufs et poussins par H. Heinecke.—Les grandes fabriques de bière, par Daniel Bellet.—L'excellent baron de Pic-Ardant, par Danielle d'Arthez.—L'académie de France à Rome, par Albert Deville.—Chaque numéro, 40 cent.

ILLUSTRATIONS DE: A. Paris, Myrbach, Le Blant, etc.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.



(Patent applied for)

Cie Loterie Nationale de Honduras.

(Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.)

Les tirages ont lieu mensuellement sous le contrôle et la direction du

Gen. W. L. CABELL du Texas.

Col. C. J. VILLERÉ, de la Louisiane.

Tirage public à Puerto Cortez, Honduras, C. A., tous les mois comme suit :

1894.

Janvier 9,
Mars 13,
Mai 8,
Juillet 10,
Septembre 11,
Novembre 13,

Février 13,
Avril 10,
Juin 12,
Août 14,
Octobre 9,
Décembre 18.

PRIX CAPITAL \$75,000

PRIX DES BILLETS.

En monnaie équivalente à celle en cours aux Etats-Unis d'Amérique.

Billets entiers \$5 ; Deux cinquièmes \$2 ;
Cinquième \$1 ; Dixièmes 50 Cents ;
Vingtièmes 25 Cents.

Tarif pour clubs :—Onze billets entiers ou leur équivalent pour \$50.

COMMENT SE PROCURER DES BILLETS.

En achetant un billet, voyez qu'il soit payable à Puerto Cortez ; que le billet soit signé par Paul Conrad, Président ; qu'il soit contresigné par W. L. Cabell, du Texas, et Chas. J. Villeré, de la Louisiane et qu'il porte l'empreinte du sceau de la République de Honduras. Les autres ne sont pas véritables.

Nous paierons tous les frais de l'Express sur les envois de cinq dollars et au-dessus pour billets, y compris les charges du Central America Express de Port Tampa City à Puerto Cortez, et nous paierons d'avance les charges d'Express sur tous envois de billets d'une valeur de cinq dollars ou plus. Les ordres pour moins de cinq dollars à la charge de l'envoyeur, *excepté* les frais du Central America Express que nous paierons et nous paierons d'avance les dépenses d'envoi par Express des listes de prix envoyées à tous les acheteurs de billets.

Nouvelle adresse : **PAUL CONRAD,**

PUERTO CORTEZ, HONDURAS, C. A.

Care Central America Express,

PORT TEMPA CITY,

Florida.

AVIS SPECIAL.

Comme les lois de chaque Etat des Etats-Unis interdisent le tirage de quelque loterie que ce soit après le 1er Janvier 1894,

MEFIEZ-VOUS

de toute loterie qui est annoncée comme devant être tirée en quelques lieu que ce soit aux Etats-Unis.

La liste Officielle des Prix sera envoyée sur demande aux Merchants Locaux, après chaque tirage, en quantité voulue par Express et sans frais.

ATTENTION AUX LOTERIES IMAGINAIRES.

Les acheteurs doivent être en garde contre les loteries malhonnêtes.

Les loteries imaginaires donnent aux vendeurs de trente à quarante cents sur chaque dollar pour la vente de leurs billets, de la sorte un vendeur sans scrupule poussera la vente pour accroître son profit.

Les acheteurs doivent en conséquence, se protéger eux-mêmes, en insistant pour avoir seulement des **BILLETS DE LA HONDURAS NATIONAL COMPANY** et pas d'autres, s'ils veulent avoir la chance d'un prix tel qu'annoncé.

N. F. & V. GUERTIN . . .

IMPRIMEURS

ET FABRICANTS DE

TELEPHONE 2732

. . . LIVRES BLANCS

79 Rue St-Jacques

SOLLICITENT VOS COMMANDES
OUVRAGE DE PREMIER ORDRE

PRIX MODERES

JOBIN & ROCHETTE

Manufacturiers de Chaussures

QUEBEC.

POUR LES HOMMES SEULEMENT

qui savent apprécier un cigare, nous avons à dire ceci :

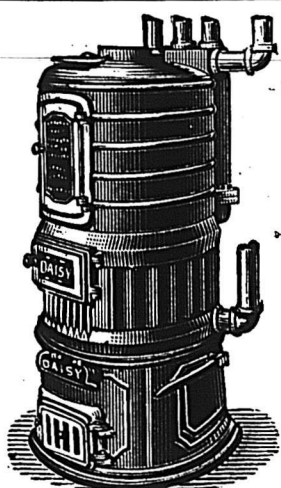
“ Nous mettons au jeu notre réputation sur l'affirmation que

“ LA SONADORA ”

est un cigare de qualité au moins égale à tout autre cigare de n'importe quelle fabrique du monde.”

Voyons, faites-en un essai loyal et sans préjugé, puis faites part à vos amis de vos impressions. 15c, ou 2 pour 25c.

CREME DE LA CREME CIGAR CO., Montreal.



LA FOURNAISE SPENCE
A L'EAU CHAUDE “DAISY”

La meilleure et la plus efficace des fournaies à l'eau chaude dans le marché ; celle qui contient le moins de joints, chaque section ayant sa circulation propre à elle. N'importe quelle partie peut être remplacée sans déranger le tuyau. Nous n'exagérons pas ses qualités.

WARDEN KING & SON,
MONTREAL.

NOUS AIMONS
A FAIRE
Nos Affaires
CARREMENT

LES CLIENTS
CARRÉS
EN AFFAIRES
— SONT —
LÈS PRÉFÉRÉS.

NOUS TRAITONS
CARREMENT
— TOUS —
Nos Clients

TOUR DU MONDE.—Nouveau Journal des voyages.—Sommaire de la 1765e livraison (3 novembre 1894.)—A travers la Toscane, par M. Eugène Muntz.—Texte et dessins inédits.—Quinze gravures de Bazin, Berg, Gotorbe, Berteault, Bocher, Boudier.—Chaque numéro, 50 cent.
ABONNEMENTS: Un an, 26 fr, Six mois, 13 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

MECHANICS' SUPPLY CO.,
96 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

AGENCES

Maison Fondée en 1859.

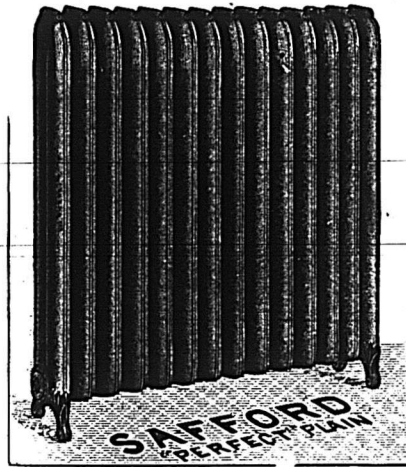
COMMISSION

EPICERIES, VINS, LIQUEURS, CIGARES, Etc.

ED. MORIN, Importateur.

Bureau et Magasin : 126 et 128 rue Cascades ; Entrepot : Rue Mondor,

ST-HYACINTHE, CANADA.



The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)
TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

RADIATEURS BREVETES de SAFFORD

Pas de { BOULONS,
PAQUETAGE,
FUITES.

Meilleur et moins cher que les registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants
706 RUE CRAIG, MONTREAL.

✦ J. A. VAILLANCOURT ✦

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

333 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS **PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX.**

Attention spéciale donnée aux Consignations de Beurre et de Fromage.

AVANCES LIBERALES SUR CONSIGNATIONS.

Tinettes en belle épipette blanche, 30, 50, 70 lbs.

Fournitures pour Fromageries,

Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

Les Meilleurs Sels Anglais " HIGGINS " et " ASHTON " pour Beurreries

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES

CHOCOLAT

EN VENTE PARTOUT.

CACAO

FRY

AGENTS

D. MASSON & Co., MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 15 NOVEMBRE 1894.

Allumettes.		Pr. x en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Télégraphe, la caisse.	\$3 70	Ficelles 6 fils, 30	0 75	Maple Leaf, 2 c'des, m. émaillé	1 75	Hoegg Baked Beans.....	1 35 0 00
Tiger	3 40	" 40	1 00	bout peluche.....	2 00	Windsor	1 35 0 00
Telephone	3 50	" 48	1 20	Barbers' own, 3 c'des, m. wisk	1 95	Haricots de Boston.....	2 10 2 25
Star No-2	2 50	" 60	1 40	C. P. R.	1 40	Pois canadiens 2 lbs.	0 85 0 95
Carnaval	2 80	" 72	1 60	1 Hearth	1 30	Petits pois français .boite	0 10 0 11
Parlor	1 75	" 100	2 10	2 "	0 95	extra fins .boite	0 15 0 16
Louiseville	\$2 50 à 2 65	Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80	3 "	2 00	extra surfins	0 15 0 18
Dominion	2 25	doz.	1 10 1 20	A manche long pour plafond.....	0 45	Tomates.....doz.	0 85 0 95
Allumettes Nelson.		" à tuyaux, gal.	0 00 0 90	Pour éviers.....	0 45	Haricots verts	0 85 1 10
Steamship.....la caisse.	2 65	Parisien, doz.	0 70 0 75	Cafés.			
Railroad.....	2 75	Royal polish, doz.	0 00 1 25	Cafés rôtis.			
Articles divers.		Seaux, 2 cercles, doz.	1 60 1 70	Standard Java.....	36c	Clams, 1 lb.....doz.	1 40 1 50
Briques à couteaux, doz.	\$0 37 à 0 40	3 "	1 80 1 90	Old Gov.....	34c	Homards	1 90 2 60
Bouchons communs gr.	0 20 0 30	Pipes, en boîtes.....	0 65 0 90	Imperial.....	31c	de boîte plate.	2 50 2 60
Bleu Parisien.....	0 11 0 13	Graine de lin, lb.	0 00 0 04	Arabian Mocha.....	36c	Huitres, 1 lb.....	1 40 1 50
Brûleurs pour lampes		" moulu, lb.	0 00 0 03	Pure.....	33c	" 2 "	0 00 0 20
No 1, doz.....	0 00 1 00	" canari, lb.....	0 05 0 05	Standard Java et Mocha..	37c	Maquereau.....	0 95 1 00
No 2, " " " " " "	0 00 0 80	" chanvre, lb.....	0 00 0 05	Old Gov. Java et Mocha..	35c	Sardines à canad.....boite	0 00 0 05
No 3, " " " " " "	0 00 0 70	" Rapé, lb.....	0 00 0 07	Java Sittings.....	31c	" am.....	0 09 0 10
Bougie Paraffine, lb.....	0 12 0 13	" canari paq., lb.....	0 00 0 07	Jamaïque.....	27c	" frs.....	0 07 0 21
London Sperm.....	0 00 0 11	Balais.		Maraibo.....	30c	" frs.....	0 16 0 25
Fournier.....	0 16 0 19	Balais H. A. Nelson & Sons. doz.		Rio.....	24 à 27c	Smelts (Eperlans).....doz.	0 55 0 60
" crouées.....	0 00 0 21	Rose 4 cordes, manche vernis	\$3 00	Confitures et Gelées			
" couleur.....	0 00 0 23	Paray 4 " " "	2 70	Confitures:			
Chandelles suif, lb.....	0 94 0 001	Thistle 4 " " "	2 40	Crosses et Blackwell, doz.	2 40 à 2 50	Saumon.....	1 25 1 10
Cartes à jouer, doz.....	0 40 2 50	Maple Leaf A 4 c. " " "	3 00	De Michel Lefebvre et Cie:		Hareng mariné.....	0 00 0 90
Camomille, lb.....	0 25 0 35	B 4 cordes, stained	2 45	Canistres de 1 et 2 lbs.....la lb.	0 13	Anchois.....	3 25 0 00
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 00	A 4 " vernis	2 40	do 3, 4 et 5 lbs.	0 12	Fruits:	
Lessis concentré, com.	0 35 0 40	B 4 " stained	2 40	do 6, 7 et 10 lbs.	0 11	Ananas, 3 lbs.....doz.	2 25 3 00
" pur.....	0 00 0 65	Daisy A 3 " vernis	2 20	Seaux de 7 lbs.....la lb.	0 12	Bluets, 2 lbs.....	0 80 0 85
" Greenbank doz.....	0 00 0 70	B 3 " stained	1 90	do 14 " " " "	0 11	" 3 lbs.....	0 00 0 00
Mine Royal Dome g.....	1 70 0 00	Tulip No. 1 3 " "	1 75	do 28 " " " "	0 11	Fraises.....	1 75 2 00
" James g.....	2 40 0 00	No. 2 3 " "	1 45	Tumblers de 8 onces.....la doz.	\$1 25	Pêches, 2 lbs.....	2 25 2 35
" Rising Sun large doz	0 70 0 00	Wisks H. A. Nelson & Sons.		do de 1 lb.....	2 25	" 3 lbs.....	3 10 3 25
" small doz.....	0 40 0 00	No 2, 1 corde, manche uni.....	\$0 85	Gelées:			
" Sumbeam large doz.	0 70 0 00	No 2, 1 " émaillé.....	0 95	Michel Lefebvre et Cie:		Poires, 2 lbs.....	1 80 2 00
" small doz.....	0 00 0 35	No 2, de poche, 1 corde, manche	0 85	Canistres de 1 et 2 lbs.....la lb.	0 11	" 3 lbs.....	2 60 3 00
Silverine grande, doz.....	0 75 0 00	uni.....	0 85	do 3, 4 et 5 lbs.	0 10	Pommes, gal.....	0 00 2 85
Mèches à lampe No. 1.	0 18 0 22	Léger, de poche, 1 corde, manche	0 85	do 6, 7 et 10 lbs.	0 09	" 3 lbs.....	1 00 1 05
" No. 2.....	0 00 0 15	émaillé.....	0 85	Seaux de 7 lbs.....la lb.	0 10	Prunes, 2 lbs.....	1 50 2 00
" No. 3.....	0 12 0 13	A, 1 c'de, m'che émail.	1 30	do 14 " " " "	0 09	Viandes en conserve:	
Savons, botte.....	1 00 3 45	B, 2 " " "	1 45	do 28 " " " "	0 09	Corned Beef, 1 lb.....doz.	1 65 1 70
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 08 0 10	C, 3 " " "	1 60	Tumblers de 8 onces.....la doz.	\$1 25	" 2 lbs.....	2 70 2 75
Cable coton 1/2 pce., lb.....	0 18 0 22	X Velvet, 1 c'de, m'che wisk.	1 10	do de 1 lb.....	2 25	" 14 lbs.....	20 00 0 00
" Manila, lb.....	0 12 0 14	XX " 2 " " "	1 25	Divers:			
" Sisal, lb.....	0 38 0 08	XXX " 3 " " "	1 35	Citrouilles.....	\$0 80 0 90	Dinde, 1 lb.....	0 00 2 30
" Jute, lb.....	0 08 0 09	I, de poche, 1 " " émaillé.	1 25	Marmelades.....	2 10 2 15	Langue, 1 lb.....	0 00 4 00
Ficelles 3 fils, 30 pieds	0 45	IN " 1 " " nickelé.	1 80	Conserves alimentaires.			
" 48 " " "	0 60	INR " 1 " " avec ann.	2 00	Légumes:			
" 60 " " "	0 85	2 N " 2 " " "	2 40	Blé d'Inde.....doz.	0 85 0 95	Langue de boeuf, 1 lb.	0 00 7 00
" 72 " " "	1 00	2 NR " 2 " " "	2 60	do Yarmouth 2lbs	0 00 0 00	" 2 lbs.....	0 00 8 25
" 100 " " "	1 25	2 P T, 2 c'des, m'che émaillé, bout	1 60	do Windsor	0 85 0 95	English Brawn.....	0 00 1 50
		peluche.....	1 60			Boeuf émietté sec.....	0 00 2 75
						Pâtés de foie gras.....	6 00 8 00

LESSARD & HARRIS

Ci-devant de BRODEUR & LESSARD.

Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage

421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.

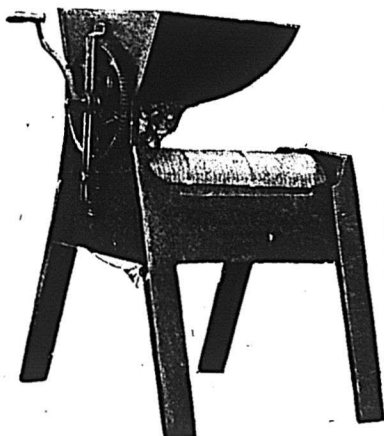
Téléphone Bell, 2194.

ECHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE.

C. RIVET & Cie

Manufacturiers de Chaussures

842, RUE ALBERT, - - ST-HENRI DE MONTREAL.



Vous êtes toujours à l'affut de Nouveautés ?
EN VOICI UNE !
THE GROCER'S FRUIT IMPROVER

La seule machine qui puisse nettoyer et polir les Corinthes et les Raisins secs et les prunes de la nouvelle récolte aussi rapidement que les vieux. Cela fait plaisir à la ménagère et cela attire la clientèle. N'en achetez pas d'autre ! Si nos voyageurs ne sont pas chez vous à temps, écrivez-nous directement. Un gamin peut la mettre en opération.

PRIX, \$16.00.

Fabriquée et vendue seulement par

BEAMER & RYAN,

Brampton, Ont.

BANQUE D'HOCHELAGA.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demie pour cent (3 1/2 p.c.) sur le capital payé de cette Institution, a été déclaré au semestre courant et qu'il sera payable à sa maison de banque, à Montréal, et à ses succursales, le 1^{er} après le premier décembre prochain.

Le livre de transferts sera fermé du seize au trente novembre prochain, inclusivement.

Par ordre du bureau,
M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant General.

Montréal, le 23 octobre 1894.

9 10 11 12 13

L. J. HERARD



Seul Propriétaire et Fabricant du
CÉLÈBRE COUDE (Plaited)

Au-delà d'un million de vendus.

474 rue St-Paul et 291 rue des Commissaires.
MONTREAL.

Nous mettons le public en garde contre un individu se donnant le nom de J. Richard, qui, paraît-il, sollicite des abonnements à notre journal. Nous n'avons pas d'agent de ce nom.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 15 NOVEMBRE 1894

	Prix en gros	
Pieds de cochon, 1 lb.	0 00	2 30
Poulets, 1 lb.	0 00	2 30
Soupes assorties, 1 lb.	2 03	2 20
Marinades :		
Marinades Morton	doz. 2 30	2 85
" Crosse & Blackwell		
" Suffolk, 20 oz.	doz. 0 00	3 25
" Suffolk, 16 oz.	doz. 0 00	2 10
Cornichons arom., A. C.		
Dionne	doz. 0 00	2 50
Sauces :		
Sauce Worcester, 1/2 chop.	3 50	3 75
" " chop.	6 25	6 50
" Harvey, 1/2 chop.	3 25	3 50
Catsup de tomates	1 00	3 50
" de champignons	1 90	3 40
Sauce aux anchois	3 25	3 50
Sauce Chili	3 75	4 00
Empois et Féculés.		
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	44	
Canada White Laundry la lb.	44	
Benson's No. 1 White la lb.	54	
" Blue la lb.	54	
Lily White Gloss en livres	7	
Benson's en lbs, la lb.	7	
" en 1/2 lb.	7	
St. Lawrence en lbs la lb.	7	
Brantford Rice St'ch en lbs la lb.	9	
Berger en 1/2 lbs la lb.	10	
" en lbs la lb.	11	
Glucose en bts de 1/2 grosse la gr.	2 50	
Canada Corn Starch la lb.	63	
Durham	63	
Challenge	63	
British America Corn St'ch la lb.	74	
Benson's No. 1	74	
St. Lawrence No. 1	74	
Epices pures.		
Poivre blanc, lb.	0 20	0 00
" noir, lb.	0 15	0 00
Cannelle, lb.	0 18	0 00
Clous de girofle, lb.	0 25	0 30
" ronds, lb.	0 15	0 20

	Prix en gros	
Cassia en nattes	0 10	0 12
Gingembre Jam. moulu.	0 25	0 35
" racines.	0 00	0 20
" Afrique moulu.	0 00	0 00
" racines.	0 00	0 00
Muscade blanchie.	0 00	0 65
" non blanchie.	0 00	0 90
Macis	0 62	0 70
Piment	0 10	0 00
Anis	0 08	0 10
Fruits Secs.		
Raisins nouv. Valence lb.	0 04	0 05 1/2
" Eleme.	0 00	0 00
" Loose Muscatels, bte	1 70	1 75
" London Layers	2 10	2 20
" Black Baskets	0 00	3 00
" Imperial Cabinet	2 30	2 40
" Connaisseurs Clus.		
" ters.	2 65	2 75
" Black Crown	0 00	0 00
" Fine Dehesa	3 75	4 00
" Sultana lb.	0 05	0 06
" Corinthe nouv.	0 03 1/2	0 04
Prunes Atlas	0 05	0 05 1/2
Amandes 1/2 molles	0 10 1/2	0 11
" molles	0 12	0 13
Noisettes	0 08 1/2	0 09 1/2
Noix Marbot lb.	0 10 1/2	0 12
" Grenoble	0 11	0 13
" Brésil	0 10 1/2	0 11 1/2
Peanuts rôtis	0 07	0 08
Pecan	0 08	0 08 1/2
do polies	0 08 1/2	0 11
Figues, layers	0 10	0 15
" en pailions	0 05	0 07
Dattes, en boîtes	0 05 1/2	0 06
" en pailions	0 04 1/2	0 05
Pommes séchées	0 06	0 07
Pommes évaporées	0 00	0 9 1/2
Fruits Verts.		
Citrons de Messine, bte.	\$3 00 à \$3 50	
do do 1/2 bte.	0 00 à 0 00	
Oranges de Jamaïq. qrt.	0 00 à 0 00	
" Floride	2 25 à 2 75	
" de Valence, caisse	0 00 à 0 00	
Bananes, le régime	2 50 à 3 00	
Cocos, le cent.	1 00 à 3 00	
Oignons rouges, le quart	1 75 à 2 00	
" jaunes	2 25 à 2 75	

Fruits de Californie.		Prix en gros	
Poires, la 1/2 boîte	0 00 à	0 00	0 00
Prunes,	0 00 à	0 00	0 00
Pêches,	0 00 à	0 00	0 00
Oranges,	200	0 00 à	0 00
" "	150	0 00 à	0 00
" "	126	0 00 à	0 00
Cerises	0 00 à	0 00	0 00
Abricots	0 00 à	0 00	0 00
Raisins.			
Malaga, le quart	4 50 à	5 00	
Raisin bleu, le panier	0 00	0 00	
" vert,	0 00	0 00	
" Catawba, la lb	0 00	0 00	
" Delaware,	0 00	0 00	
" Niagara,	0 01	0 00	
" Californie, caisse 1 50	2 00		
" Concord, la lb.	0 00	0 00	
Fruits du pays.			
Poires, le quart	0 00 à	0 00	0 00
Prunes, le panier	0 00 à	0 00	0 00
Pêches,	0 00 à	0 00	0 00
Buets, la boîte	0 00 à	0 00	0 00
Atocas, le quart	8 00 à	9 00	
Cerises le panier	0 00 à	0 00	0 00
Pommes.			
Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à	0 00	0 00
" d'automne,	1 50 à	2 00	
" Fameuses,	1 75 à	3 00	
" St. Laurent,	0 00 à	0 00	0 00
" d'hiver,	2 25 à	3 00	
Grains et Farines			
GRAINS			
Blé roux d'hiver Can.	No 2	0 00	0 55
Blé blanc	"	0 00	0 55
Blé du printemps	"	0 54	0 55
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 69	0 70	
" No 2 dur.	0 67	0 68	
" No 3 dur.	0 00	0 00	
Blé du Nord No 2	0 00	0 00	
Avoine	0 34	0 35	
Blé d'inde, en douane	0 00	0 00	
Blé d'inde, droits payés	0 63	0 70	
Pois, No 1	0 00	0 00	
Pois No 2, ordinaire	0 60	0 67	
Grge, par minot.	0 46	0 48	
Sarrasin, par 50 lbs	0 46	0 47	
Seigle, par 56 lbs	0 49	0 50	

FARINES		Prix en gros	
Patente d'hiver	3 35	3 45	
Patente du printemps	3 30	3 40	
Patente Américaine	0 00	0 00	
Straight roller	2 65	2 75	
Extra	2 40	2 50	
Superfine	2 25	2 30	
Forté de boulanger, cité	3 25	3 30	
Forté du Manitoba	3 25	3 30	
EN SACS D'ONTARIO			
Medium	1 40	1 60	
Superfine	1 10	1 20	
FARINES D'AVOINE			
Farine d'avoine standard,			
en barils	3 00	4 00	
do en sacs	1 90	1 95	
Farine d'avoine granulée,			
en barils	3 85	3 90	
do en sacs	1 87	1 90	
Avoine roulée en barils	3 85	3 93	
do do en sacs	1 90	1 95	
ISSUES DE BLE			
Son d'Ontario au char, L.	15 75	16 00	
" de Manitoba	15 25	15 50	
Grue	18 00	17 50	
Moulée	22 00	24 00	
Huiles et graisses.			
HUILES.			
Huile d. morue T.N. gal.	\$0 40 à	\$0 15	
" loup-marin raffl.	0 38	0 45	
" paille	0 35	0 37 1/2	
" de lard, extra	0 65	0 75	
" " No.1	0 60	0 70	
" d'olive p. mach.	0 80	1 00	
" à salade,	0 70	0 85	
" d'olive à lampion	1 20	2 00	
" de spermaceti	1 40	1 60	
" de marsouin	0 50	0 60	
" de pétrole, par char	0 01		
" " p. 2) qrt.	0 12 1/2		
" " de 1 à 19 qrt.	0 43		
" Américaine, par char.	0 00		
" " par 10 qrt.	0 16		
" " par 5 qrt.	0 16		
" " par qrt.	0 16		

LE CELEBRE EMPOIS GLACÉ • ROWE •

Produit un blanc d'ivoire et lustré sur toutes les étoffes empoisées.
F. W. ROWE & Co., Manufacturiers, 639 rue Lagachetière, Montréal.

H. B. MUIR & Co • LAINAGES et FOURNITURES EN GROS

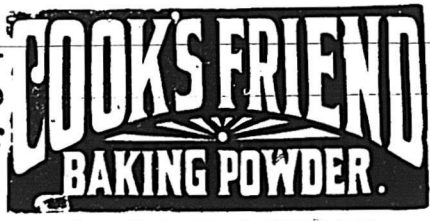
No. 1, RUE SAINTE-HELENE, MONTREAL.

SYNDICAT D'AGENCES, 69 RUE ST-PIERRE.

QUEBEC.

La POUDRE A PATE

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.



Les premières maisons d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock.

de McLAREN

H. A. NELSON & FILS

IMPORTATEURS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE

TELS QUE

Albums, Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Mouchoirs, et de Toilette; Bouteilles pour Parfum, Boîtes pour Collets et Poignets, et Triple-Miroirs pour la toilette, et aussi un assortiment complet de toutes sortes de jeux, Traîneaux, Chevaux Bergants, Jouets en Fer et Ferblanc, Jouets Mécaniques, Jouets à Vapeur et beaucoup d'autres articles que vous pouvez voir en demandant notre catalogue d'automne.

59 à 63 RUE ST-PIERRE, MONTREAL—H. A. NELSON & FILS—56 à 58 RUE FRONT, TORONTO

Prix en gros	
Hulle olive, Barton & Co. gts.	0 00 8 30
" " " pints	0 00 9 20
" " " Possel, qrts	0 00 2 75
" " " pint	0 00 3 50
" " " 4 doz, }	0 00 3 75
" " " Loubon, la	
" " " caisse 2d.	1 40 1 50
" " " Plagniol c.	6 00 9 60

Laveuses, etc.

Cuves No 0, la douz.	\$8 50
" " 1, " "	7 00
" " 2, " "	6 00
" " 3, " "	5 00
Laveuses Waterwich (3 p.c.)	1 15
" " Eddy X	1 25
" " All wood	1 25
" " Waverly	1 50
" " Planet	1 60
" " Royal Rose	1 45
" " N'th'n Queen	2 25
" " Duplex	2 25
Plat'x à b'rre, 1 lb., le mille net	1 65
" " " 2 "	1 80
" " " 3 "	2 10
" " " 4 "	2 40
" " " 5 "	3 00

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (drotts payés.)	
Hennessy * caisse	12 00 à 12 50
" " V O "	18 00 0 00
" " gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 0 00
" " gallon	0 00 6 50
Jules Rizat caisse	10 50 0 00
" " gallon	3 90 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet et Brisset, caisse.	10 75 0 00
Jockey Club * * * caisse.	7 50 0 00
" " V.O.	8 75 0 00
" " V.S.O.	10 00 0 00
" " V.S.O.P.	12 00 0 00
" " W.V.S.O.P.	17 00 0 00
P. Richard carte blanche 12 qrts	8 50
" " " 24 pts	9 50
" " " 48 pts	10 50
" " " 12 qrts 12 00	
" " " 24 pts 13 00	
" " " 48 pts 14 00	
" " Imp. flasks 16 à la c.	10 00

Prix en gros.	
Derby, caisse	7 00 0 00
Bisquit Dubouché, caisse.	8 75 0 00
" " " gall.	4 00 4 25
Renault & Cie, caisse	15 00 0 00
" " " gall.	3 95 4 15
Quantin & Cie, gall.	3 95 4 15
Barnett & Fils, " caisse	9 25 10 00
" " " V.S.O.	14 00 15 00
" " " V.S.O.P.	15 00 16 00

Rhums.

Jamaïque gallon	4 75 à 6 00
Hurard (Martinique) caisse	0 00 10 50
" " " gallon	0 00 3 90
St. Georges " 12 lit.	0 00 12 00
" " " 24 1/2 pts imp.	14 00
Diamant " 12 bout.	7 50
White Ball " 12 "	7 50
de l'Ecu " 12 "	11 50
" " " 12 lit.	13 75

Gins

Caisse verte, rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75 11 00
" " " 25 à 49 c.	5 70 10 95
" " " 50 c. et plus	5 65 10 90
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95 9 95
" " " 25 à 49 c.	4 90 9 85
" " " 50 c et plus	4 85 9 75
Visser " 1 à 24 c.	5 50 10 50
" " " 25 c et plus	5 10 10 10
" " " gallon	2 80
Méeus " " 5 50	0 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 50
" " " gallon	2 75 3 00
Méeus, gallon	2 75 2 80
Vaughan, Jones D.G. caisse.	7 50
" " " pts.	8 50
Nicholson, Old Tom	7 25
" " " pts.	8 25
Sir Rob. Burnett	7 50
" " " pts.	8 50

Whiskeys Importés.

H. Fairman & Co.	7 25 8 25
" " " gallon	3 75 3 85
Royal Eagle	9 00 9 25
eriff's	9 25 9 75
" " " gallon	3 90 4 00

Prix en gros	
Mackie's R.O sp Scotch c'se	10 00 10 50
" " Islay " "	8 00 8 25
" " Brand " "	" " " "
Glentalloch " " "	8 50 8 55
" " " High'd " "	" " " "
Glenlivet " " " gallon	3 40 3 55
" " " " " "	8 75 9 00
" " " " " "	9 75 10 00
" " " " " "	4 00 6 00
Watson old Scotch, caisse	7 00 8 00
" " " " " pts.	8 00 9 00
J Jameson & Sons " Ir.	8 50 10 00
" " " " " "	11 25 0 00
" " " " " "	0 00 12 50
Geo Rae & Co " " "	8 75 00 00
" " " " " "	9 50 10 25
Banagher " " "	9 50 10 00
" " " " " gal.	3 75 4 00
Dunville & Co " " c'se	7 50 7 75
Watson old Irish, caisse	7 00 8 00
" " " " " pts	8 00 9 00

Spiriteux Canadiens, gal. imp.	
Esprit de vin, 65 O. P.	3 85 4 00
" " " 50 O. P.	3 50 3 60
" " " 25 U. P.	1 90 2 00
Rye " " "	1 90 2 00
Toddy " " "	1 85 2 00
Malt " " "	1 90 2 00
Vieux Rye, 4 ans.	2 05 2 20
" " " 5 ans.	2 25 2 50
" " " 6 ans.	2 35 2 60
" " " 7 ans.	2 55 2 70

Caisse.	
Corby I. X. L.	8 25 0 00
" " " X. T. C.	6 25 0 00
Imperial 1888 qts.	7 25 0 00
" " " flasks.	7 75 0 00
" " " 1/2 flasks.	8 25 0 00
Club " " qts.	8 75 0 00
" " " flasks.	9 25 0 00
" " " 1/2 flasks.	9 75 0 00

Caisse.	
Angostura, caisse 2 doz.	00 00 15 00
Orange Bernard, caisse.	6 50 0 00
Vermouth Noilly Prat. c.	0 00 6 50
Vermouth Italien, caisse.	0 00 6 25

Apéritifs.

Angostura, caisse 2 doz.	00 00 15 00
Orange Bernard, caisse.	6 50 0 00
Vermouth Noilly Prat. c.	0 00 6 50
Vermouth Italien, caisse.	0 00 6 25

Liqueurs Cusenier. Prix en gros	
Crème de Menthe glaciale	
verte	10 75 13 00
Curacao	00 00 10 50
Prunelle	00 00 13 50
Kummel doux	00 00 12 00
Crème de Cacao	00 00 14 50
Anisette, caisse	11 00 13 00
Cherry Brandy, caisse	00 00 11 00
Crème de Noyau, Moka,	
Vanille, etc., caisse	00 00 10 50
Absinthe supér. caisse	00 00 11 00
Vermouth, caisse	6 00 6 50
Kirsch de com. caisse	0 00 10 00
Kirsch fin	10 50 11 00

Liqueurs Saintoin Frères.	
Curacao triple sec. c'se	\$17 50 0 00
Curacao vert.	14 00 0 00
Marasquin de Zara.	13 50 0 00

Liqueurs Marspoil & Cie.	
Menthe glaciale c'se	\$12 50 0 00
Pippermint	12 50 0 00
Kirsch vieux	12 50 0 00
Marc vieux	12 50 0 00

Chartreuses etc.	
Du Convent de la G'de	12 lit. 24 1/2 bl.
Chartreuse Jaune, c'se.	\$22 00 23 00
Verte	26 00 27 00
de l'Abbaye de la Chaise	
Dieu, jaune	00 00 15 50
La Gauloise, jaune, c'se.	16 00 17 00
Verte, caisse	20 00 21 00
Bénédictine	18 00 19 00

Liqueurs Rouvière Fils.	
Crème de Cassis, caisse.	\$10 50 0 00
Fleur de Cassis,	12 00 0 00
Cassis Rouvière Sec	13 50 0 00
Cassis Savary	11 00 0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00 13 00
Kirsch Côte d'Or *** c.	12 50 15 50
Kirsch Savary	11 00 0 00
Crème de Framboise	15 00 0 00
Prunelle Superfine	15 50 0 00
Guignolet	10 50 0 00
Dijonnaise jaune	16 00 17 50
Sirup de Framboise	8 00 0 00
Sirup de Groseille	8 00 0 00
Sirup d'Orgeat	8 00 8 00

" LA CANADIENNE "

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,

ÉDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 30 et 31.

Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;
Gérant et Secrétaire, P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.

S'adresser personnellement ou par lettre à

P. GARON, Gérant.

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSSE & CIE

Successors de Gaucher et Telmosse

Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS EN GROS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

EAU DE CONTREXEVILLE

SOURCE DU PAVILLON

Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

BRODIE & HARVIE

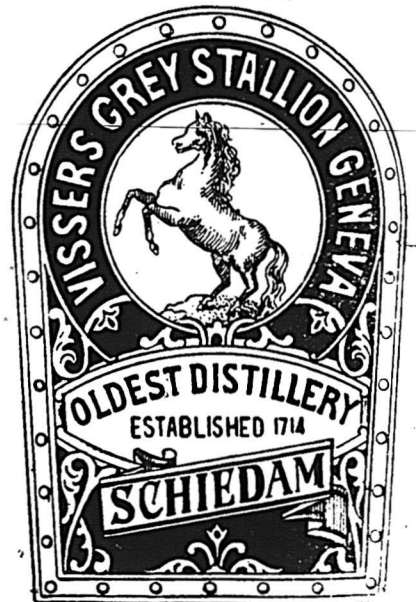
Marchands de Farine

Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Casé, Farine de Seigle, Maïs pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.



En vente chez tous les Epiciers et Marchands de Liqueurs.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 15 NOVEMBRE 1894

Mélasses.	Poissons.	Riz.	Sol.
Barbades tonne gal. 0 29 0 30	Harengs Shore brl. 0 00 5 00	J. 1 à 4 sacs. 3 95 4 00 4 05 4 10	Sel fin, quart, 3 lbs. \$2 90 à \$3 00
" tierce. 0 33 0 00	" Labrador brl. 0 00 4 75	5 9 3 90 3 95 4 00 4 05	" " 5 lbs. 2 75 2 80
" quart. 0 00 0 33	" No 1 Draft lb. 0 00 2 90	10 24 3 85 3 90 3 95 4 00	" " 7 lbs. 2 50 2 60
Antigua. 0 00 0 00	Harengs Cap Breton brl. 1 75 0 00	25 et plus. 3 80 3 85 3 90 3 95	Sel gros livré, sac 0 49 0 50
Trinidad. 0 26 0 28	Morue sèche. cwt. 4 75 5 50	B. 1 à 4 sacs. 3 45 3 50 3 55 3 60	Sirops.
Moutardes.	" No 1 en quart. lb. 0 00 0 23	5 9 3 40 3 45 3 50	Sirop américain gal. 0 19 0 24
Moutarde Keens, lb. 0 43 0 44	" No 1 large quart. lb. 0 00 0 23	10 24 3 35 3 40 3 45 3 50	Amber. qts 0 30 0 00
" " lb. 0 40 0 40	" No 1 Draft lb. 0 00 0 00	25 et plus. 3 30 3 35 3 40 3 45	Extra V. B. 0 35 0 38
" " 1 lb. 0 39 0 40	Morue désossée. lb. 6 00 6 50	English style.	Sirop canadien tins 2 lbs. 0 00 0 08
" " 4 lbs. 0 72 0 75	Poisson blanc lac Sup. qt. 0 00 0 00	En sacs de 250 lbs.	" 8 lbs 0 30 0 32
" Coleman, lb. 0 43 0 44	Truite dea lacs. qt. 0 00 4 50	Prix en gros	Suores.
" " lb. 0 40 0 42	Saumon Labrador brl. 0 00 12 50	1 à 4 sacs. 3 30	Brut. 0 02 0 03
" " lb. 0 39 0 40	Saumon do brl. 0 00 0 00	5 9 3 25	Jaunes raffinés. 0 03 0 04
Moutarde Coleman, jars. 0 72 0 75	Maquereau No 1 brl. 0 00 0 00	10 24 3 20	Boucauts et quarts.
" Durham, jars. 0 00 0 65	" No 2 brl. 0 00 0 00	25 et plus. 3 15	Extra ground. qts 0 04 0 00
" Poney. 0 70 0 75	" No 3 brl. 0 00 0 00	Riz "Crystal"	Cut loaf. qts 0 04 0 00
" Impérial, doz. 0 95 1 00	Saumon Colombie A brl. 0 00 6 00	En sacs de 25 lbs le sac, 1 35	" " qts 0 05 0 00
Pâtes et denrées alimentaires	do do baril 0 00 11 00	50 " 2 60	" " bte 0 05 0 00
Macaroni importé, lb. 0 11 0 00	Anguille. lb. 0 00 0 00	Salaisons, Saïndoux, etc.	Powdered. qts 0 05 0 00
Vermicelle. 0 11 0 00	Produits de la ferme.	Lard Canada Short Cut Mess	bte 0 05 0 00
Macaroni du Canada. 0 04 0 04	(Prix payés par les épiciers.)	" " le quart. 18 00	Extra granulé. qts 0 04 0 00
Vermicelle. 0 04 0 04	Beurre.	" " le quart. 9 50	" " qts 0 04 0 00
" en botte de 5 lbs 0 20 0 00	Townships frais. 0 17 0 19	Short Cut Clear	Sucre Lefebvre. 0 00 0 44
" 10 lbs 0 40 0 00	2de qual. 0 15 0 17	" " le qt. 18 50 19 00	Tabacs.
Lait concentré, doz. 1 90 0 90	De l'Ouest. 0 15 0 18	" " 0 00 9 75	Navy. 3s, 4s et 12s la lb. 48
Nestlé's food, doz., 5 p.c. 4 50 4 65	Rouleaux. 0 00 0 00	Saïndoux :	Solace. 7s et 12s " 48
Rollé oats, le sac. 2 35 0 00	Beurre de beurrieres	Pur de panne en seaux. 2 00 2 00	Butt's No 1. 12s " 48
Dessicated wheat, le sac 2 25 2 40	frais. 0 19 0 22	Canistres de 10 lbs. 10 11	British consols. 4s " 59
Pois fendus, qrt. 196 lbs. 4 00 4 25	Fromage.	" " 5 " 10 11	Laurel. 3s " 49
Chocolat des gourmets	De l'Ouest. la lb. 0 10 0 11	" " 3 " 10 11	Briar. 7s " 47
fin la livre. 0 00 0 31	De Québec. 0 10 0 11	Composé, "Anchor" en seaux 1 45	Honey suckle. 7s " 56
Farine préparée, Brodie	Petites meules. 0 10 0 11	Canistre de 10 lbs. 7 40	Napoléon. 8s " 56
XXX, 6 lbs. 2 30	Eufs.	" " 5 " 7 40	Victoria. 12s " 47
" " 3 " 1 20	Mirés à la caisse. 0 00 0 15	" " 3 " 0 7 1/2	Index. 7s " 44
" " superb 6 " 2 10	Non mirés à la caisse. 0 90 0 00	Jambons, la lb. 10 1/2 11	Brunette. 12s " 44
" " 3 " 1 10	Strictement frais. 0 16 0 18	Saïndoux	" Derby " Plug 12s " 46 1/2
Farine d'orge, doz. 2 00	Sirop et sucre d'étable.	Standard, en seaux. 1 50	Solace à fumer 7s " 40 1/2
" de seigle, doz. 2 00	Sirop d'érable en qrt. la lb. 0 05 0 00	Globe. 1 40	Old Chum Solace 3s " 46 1/2
" de Gluten lot, doz. 3 00	" en canistre. 0 60 0 65	Divers :	à chiquer. 54
Biscuits Gluten, lb. 0 12 1/2	Sucre. la lb. 0 05 0 08	Lard fumé, la lb. 0 12 0 13	Thés.
Pâte Cook's Friend :	Miel et cire.	Lard salé de l'Ouest le qrt 19 00 20 50	Japon commun à bon. 0 16 0 23
No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses. \$2 40	Miel coulé. la lb. 0 06 0 07	Lard Mess de l'Ouest. 17 50 18 00	" bon à choix. 0 20 0 27
" 2 6 " 0 80	Miel blanc nouveau. 0 08 0 09	Spécialités de Jos. Quevillon & Cie.	Nagasaki commun à bon 0 15 0 23
" 3 4 " 0 45	Miel en gateaux. 0 13 0 14	Prix en gros	Congou. 0 15 0 38
" 10 4 doz. 1/2 caisses. 2 10	Cire vierge. 0 25 0 27	Saucisses au porc frais. lb. 0 07 0 08	Oolong, bon à fin. 0 45 0 60
" 12 6 " 0 70		" de Bologne. lb. 0 06 0 07	" Formosa. 0 25 0 50
1 lb.—2 doz. en boîte ferblanc, ch 3 10		" au poulet. doz. 0 00 1 00	Y. Hyson commun à bon 0 14 0 20
" 3 " 1 75			" moyen à choix 0 25 0 35
" 4 " 1 10			" choix extra. 0 60 0 65

Wm. WARE & SONS

Importateurs de

FROMAGE

Les Meilleurs Prix garantis sur consignations.

169 Chambers Street, NEW YORK.

63 Rue William, MONTREAL.



M. AUBIN

MARCHAND EN GROS DE

PROVISIONS, BEURRE, ŒUFS, FROMAGE, etc

Manufacturier et propriétaire de la

CÉLÈBRE GLACIÈRE BREVETÉE AUBIN.

La Glacière Aubin est en usage chez au-delà de 200 épiceries à Montréal, qui sont tous prêts à proclamer sa supériorité incontestable.

Magasin et bureau :

No 706 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL.

Tél. Bell, 6654.

B. P. 730.

Téléphone 1263.

ALEX. W. GRANT,

EXPORTATEUR DE

BEURRE et de FROMAGE

ET MARCHAND A COMMISSION

61 Rue William, Montréal,

Et Chambre 19 Mercantile Exchange, New York.



BANQUE VILLE-MARIE

Avis est donné par le présent qu'un dividende de trois pour cent sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau principal de la banque, le et après

Samedi, le 1er Décembre prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 16 au 3 novembre, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction.

W. WEIR, Président.

Montréal, 19 Octobre 1894.

8-9-10-11-12-13

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

Beurre et Fromage

Et Marchands de Provisions en Général,

104 Rue des Soeurs Grises.

Coin de la rue William. - - MONTREAL.

HODGSON BROTHERS

Exportateurs et Marchands à Commission

— DE —

FROMAGE et BEURRE

Spécialité pour fromage.

65, 67 et 69 rue William, Montréal

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations.

Nous avons aussi constamment en main un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc., etc.

JOS. QUEVILLON & CIE

Les plus grands Manufacturiers et Marchands de la province de

SAUCISSES Française, Allemande, Italienne, ET SAUCISSONS AUX POULETS.

Nos voitures délivrent nos marchandises dans toutes les parties de la ville.

Une attention spéciale portée aux commandes de la campagne.

JOS. QUEVILLON & CIE,

17, 19, 21 Ruelle Josephat, Montreal, Canada.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 15 NOVEMBRE 1894

Prix en gros		Prix en gros		Essence de chocolat de Cowan non sucre, en paquets, la dz. 1 40		Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de 1/2 lb., la dz. 2 25		Produits Pharmaceutiques.	
Poud. à canon, com. à bon	0 15 0 30	Louis Røederer, caisse	29 00 31 00	Drogues et Produits Chimiques		Huile de ricin (castor), la lb. 0 10 à 0 11		Prix en gros	
" moyen à fin	0 24 0 46	Gold Lack Sec, caisse	30 00 32 00	Acide tartarique	la lb. 0 33 0 35	" " " "	1 oz. p. doz 0 35		
" fin à extra	0 57 0 65	Piper Heidsiek, caisse	28 00 30 00	" carbolique	0 30 0 40	" " " "	2 " " "	0 75	
Impérial, moyen à bon	0 25 0 30	Perrier-Jouet, caisse	30 00 32 00	" oxalique	0 10 0 12	" " " "	4 " " "	0 00	
" fin à extra	0 35 0 50	E. Mercier & C ^{ie} , carte		" citrique	0 50 0 55	" " " "	6 " " "	1 00	
Souchong	0 25 0 60	or, caisse	31 00 33 00	Alun	lb. 0 01 0 21	" " " "	par doz 1 00		
Suif.		Gd vin des Ambassades, c	14 00 15 25	Aloès du Cap	0 14 0 15	" " " "	Wyeth's	demiards par doz 6 50	
Suif raffiné, la livre	0 06 à 0 06 1/2	Vin des Princes, caisse	24 00 25 00	Borax raffiné	0 07 0 09	" " " "	" par gal.	1 20 à 1 50	
Suif brut, " "	0 03 1/2 à 0 04 1/2	Vin d'été, caisse	18 00 19 00	Bleu (carré)	0 12 0 16	" " " "			
Sapallo.		Mousseux.		Bromure de Potasse	0 55 0 60				
En caisses de 1/2 à 1/2 grosse, la gr.		Bourgogne Mousseux, c.		Bicarbonate de Soude, brl.	2 70 2 75				
11 30		Moselle Mousseux, c.		Bichrom. de Potasse	0 10 0 15				
Vinaigres.		Hock Mousseux, caisse		Pearline, boîte	5 00 0 00				
Vinaigre Bordeaux		Saumur, Tessier & Co., c		Camphre anglais	0 75 0 80				
0 65 0 70		" Nerea Raphael, c		Camphre américain	0 60 0 70				
M. Lefebvre & C ^{ie} , en cruche				Chlor. de Potasse	0 23 0 25				
1 50 0 00				Chlorure de chaux	0 02 0 05				
Malt, gallon				Crème de tartre	0 20 0 22				
0 60 0 00				Cendres de soude	0 01 0 02				
La Bruyère				Couperose, 100 lbs.	0 80 1 00				
1 60 0 00				Garance	0 00 0 00				
Vins.				Glycérine	0 16 0 20				
Non Mousseux:				Gomme arabique	0 50 1 25				
Bordeaux ord., caisse				Gomme épinette	0 25 0 00				
3 00 3 50				Indigo Madras	0 70 0 80				
" gall.				Indigo Bengal	1 50 1 75				
1 10 1 25				Soda à laver par 100 lbs.	0 75 0 90				
Bordeaux Médoc caisse				Soda à pâte par baril	0 00 2 50				
5 65 6 65				Soufre poudre lb	0 02 0 03				
" St Julien,				Soufre bâtons	0 02 0 03				
6 65 7 65				Soufre en sac (rock) par					
" Châteaux,				100 lbs.	1 50 2 00				
20 00 25 00				Soda caustique 60°	100 lbs 2 00 2 25				
Bourgogne, caisse				Soda caustique 70°	100 lbs 2 25 2 50				
8 00 24 00				Sels d'Epsom	1 50 3 00				
gallon				Sel de soude	100 lbs 0 90 0 95				
00 00 00 00				Extrait de Campêche lb.	0 10 0 11				
Stolle, gallon				Extrait de en paquets lb.	0 12 0 14				
1 40 1 60				Sulfate de morphine lb.	1 90 2 00				
Sherry, caisse				Sulfate de cuivre lb.	0 41 0 43				
6 60 11 00				Strychnine	oz. 0 90 1 00				
gallon				Sumac	la tonne 65 00 70 00				
00 00 00 00				Opium	lb. 4 50 4 75				
Porto, caisse				Phosphore	0 60 0 75				
8 00 15 00				Iodure de potasse	lb. 4 00 4 25				
gallon				Sulphate de Quinine	oz. 0 40 0 45				
00 00 00 00				Salpêtre	lb. 0 06 0 71				
Moselle, caisse				Vert de Paris	0 00 0 15				
06 50 24 00				Vitriol	0 05 0 08				
Sauternes, caisse									
6 65 7 65									
Graves, caisse									
6 50 7 50									
Champagnes,									
qrts. pcs.									
J. Mumm, caisse		\$26 00 28 00							
G. H. Mumm, caisse		31 00 33 00							
Arthur Røederer, caisse		25 00 27 00							
Vve Cliquot, caisse		31 00 33 00							
Pommery, caisse		31 00 33 00							
Fréminet, caisse		26 00 27 00							
Morizet, caisse		25 00 27 00							

COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS.

CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN'S COMPANY, (LTD.) TORONTO.

CANADIAN LEAF TOBACCO CO.

Toujours en mains un grand assortiment de

TABAC EN FEUILLE PRÉPARÉ, NATUREL ET A LA VAPEUR

En balles de 50 livres ou en boîtes de 100 livres. Demandez les échantillons et les prix.

CANADIAN LEAF TOBACCO CO., JOLIETTE.

MANUFACTURE D'ACIER FONDU

— DE —

FRIED. KRUPP,

A ESSEN, (Allemagne.)

Représentant en Canada :

JAS. W. PYKE,

35 Rue St. François-Xavier, Montréal.

Bandages de Roues en Acier et Roues bandées en Acier. Essieux et Tourillons d'Essieux, etc.

LA RAISON POUR LAQUELLE ON ACHÈTE

JOHNSTON'S FLUID BEEF

C'EST PARCEQU'IL

FORTIFIE

C'est pourquoi tous les Marchands devraient le tenir.

IL SE VEND.

A. DEMERS. TÈL. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinées.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 15 NOVEMBRE 1894.

	Prix en gros
Spavin-Cure grande	7 00 80 00
petite	3 50 38 00
Colic-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00

Spécialités de Picault & Contant.

	Doz.	Gros.
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75	\$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20	12 00
Pastille à vers.	1 50	15 00
Poudre de condition	1 lb. 0 80	7 20
" " " "	1 lb. 1 25	13 00
" " " "	1 lb. 1 80	18 00
Huile d. foied. morue	3 oz	18 00
" " " "	6 oz	15 00
Emulsion " "	"	4 00
Huile Vétérinaire.	"	1 50
Essence d'épinette.	"	0 80

Spécialité de A. C. Dionne.

Sirap de merisier compos.	\$1 50	0 00
---------------------------	--------	------

Spécialités de la Anchor Medicine Co

	Doz.	Gros.
Anchor Weakness Cure.	8 00	78 00
Piules du Dr Nelson (tonique du sang)	3 50	36 00
Vermicure Français au chocola.	1 25	12 00
Castorol (huile de castor préparée (2 oz))	1 20	12 96
" " " " (4 oz)	2 40	25 92

Cuir et peaux.

Cuir à semelles.

Spanish No 1	18 lbs en moy.	0 19	0 21
" " " "	25 " et au-des.	0 18	0 19
" " " "	léger.	0 16	0 17
" " " "	No 2	0 15	0 15 1/2
" " " "	18 lbs en moy.	0 16	0 16 1/2
Zanzibar	"	0 16	0 00
Slaughter sole	No 1 steers.	0 21	0 21
" " " "	p. or. 1.0	19	20
" " " "	No 2	0 18	0 19
" " " "	sans acide.	0 00	0 19
" " " "	union crop	No 1.0	26 00
" " " "	No 2.0	20	0 00

	Prix en gros
Harnais finis à la main	p. lb. 0 25 0 26
" No. 2	0 23 0 24
finis à la roue	p. lb. 0 20 0 21
" No. 2	0 18 0 19 1/2
taureau	p. lb. 0 17 0 19
Vache tirée mince.	p. lb. 0 25 0 26
forte No. 1	p. lb. 0 21 0 23
Vache grain pesante	p. lb. 0 23 0 25
" Hm. M. Lin lep.	0 10 0 11 1/2
" écossaise	p. lb. 0 24 0 26
Taure français	p. pied. 0 00 0 85
" anglaise	" 0 00 0 70
" canadienne	" 0 50 0 60
Veau can. 25 à 30 lbs	p. lb. 0 60 0 70
" " " " 36 à 45	p. lb. 0 57 0 62 1/2
" " " " 45 et plus	p. lb. 0 55 0 57 1/2
Vachefendue moy. Ont.	p. lb. 0 14 0 16
" forte de Q.	p. lb. 0 14 0 16
" mince	p. lb. 0 16 0 00
Vache vernie	le pied. 0 00 0 16
" d'Ontario	" 0 18 0 19
Cuir verni uni, grainé	" 0 00 0 16
Mouton mince	la doz. 4 00 0 00
" épais	" 9 00 0 00
Dongola glacé, ord.	le pied. 0 11 0 19
Kid Chevette	" 0 20 0 38
Chèvre des Indes glacée	" 0 15 0 00
Kangourou	" 0 38 0 45
Dongola dull	" 0 11 0 19
Buff d'Ontario	H. 0 11 H.M. 0 11
" M. 0 10	H.M. 0 10
Buff d'Ontario No 2	" 0 00 0 08 1/2
Buff de Québec	H. 0 10 H.M. 0 10
" M. 0 9	H.M. 0 08 1/2
Buff de Québec No 2	" 0 00 0 08
Glove Grain Ontario	" 0 00 0 11
Québec	" 0 00 0 09
Pebble " Ontario	" 0 10 0 11
" Québec	" 0 09 0 10
Cuir à bourrure No 1	0 17 No 2 0 16
" fini français	" 0 20
" russe	" 0 19
Cuir à Reliure.	
Maroquin large	doz. \$24 00 \$36 00
" petit	" 18 00 22 00
" persian	" 12 00 20 00
Veau de loi, im.	\$48 00 S. Royal \$40 00
" " " "	Royal 38 00
Veau de loi	M. \$30 00 D. \$20 00
Vache Russie en peau	la pièce. 18 00
" imitation le pied.	0 30
" " seal	0 20
Veau de Russie	doz. 72 00

	Prix en gros.
Peaux.. Prix payés aux bouchers.	
Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1 \$4 00
do do	No. 2 3 00
do do	No. 3 2 00
Veaux, la livre.	0 05
Agneaux, la pièce	0 65 à 0 70
Moutons; laine.	0 00 à 0 60
Moutons; tondu.	0 20 à 0 00
Steers, par 100 lbs	5 00 à 5 50
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest	No. 1 0 00
do do	No. 2 0 00
Laines.	
Toison du Canada, la lb.	0 17 à 0 19
Arrachée, non assort.	" 0 18 à 0 20

	Prix en gros.
A. extra supérieure,	" 0 20 à 0 21
B. supérieure,	" 0 00 à 0 00
Noire,	" 0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint,	" 0 14 à 0 16 1/2
Australic, lavée,	" 0 00 à 0 00
Buenos Ayres,	" 0 31 à 0 34
Natal, en suint,	" 0 00 à 0 00

Pelloterles brutes.

	Prix payés à Montréal.
Vison, la pièce	\$1 50 à \$2 00
Rat musqué (printemps)	0 12 0 15
Marte, No. 1	1 90 2 00
Renard roux	1 30 1 40
Loup-cervier	3 00 3 50
Bête puante	0 00 0 00
Ours	7 00 18 00
Loutre	8 00 12 50
Castor, la livre	0 00 5 00
Chat sauvage	0 25 0 75

Chaussures.

	Hommes.	Garçons.	Enfants.
Brogans	\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 75
Cobourgs	0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75
Split Balmorals	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75
Kip	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95
Buff	1 10 1 90	1 00 1 40	0 90
Veau	1 95 3 85		
Buff Congress	1 10 1 70		
Veau	2 10 3 40		
Split boots	1 40 2 15	1 25 1 60	
Kip	2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50
Veau	2 75 3 90		
Bottes en feutre.	1 50 2 00		
" " " "	1 70 2 50		
Wigwams	0 65 0 90		
Mocassins	1 50 2 15		
A CHEVILLE.			
Split Boots	\$0 60 à 0 70	Femmes.	Filles.
Split Balmorals	0 75 1 05	0 60 0 85	0 50 0 60
Kip	1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 75
Buff	0 80 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70
Pebble	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 65
Buff Bals clous en cuivre	1 00 1 15	0 90 1 00	0 50 0 65
A COUTURE.			
Pebbles Boutonnées	1 05 1 30	0 95 1 05	0 65 0 80
Buff lustré	1 10 1 20	0 95 1 05	0 70 0 80
Pebble	1 10 1 50	0 85 1 00	0 65 0 80
Lustré	1 25 1 50	0 80 1 10	0 70 0 85
Chèvre	1 30 1 90	1 10 1 40	0 90 1 15
Veau poli	1 30 1 60	1 10 1 30	0 85 1 00
Cheveau français	1 80 3 60	1 90 2 50	1 40 1 70
canadien	1 40 2 75	1 20 0 00	1 00 0 00

COURROIES EN CUIR

ROBIN & SADLER
2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME
Manufacturiers.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

MAISON LAURENT, LA FORCE & BOURDEAU
Fondée en 1860.
No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell 1297.
SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS
HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,
Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence es Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui
REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

LAWRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL
SEULS AGENTS EN CANADA POUR

DEUTZ & GELDERMANN, Gold Lack Sec.	Ay.	COMANDON & CO., QUANTIN & CO., PETER F. HEERING, R. THORNE & CO., "Kilty Scotch," GREENLESS BROS., "Claymore Scotch,"	Cognac. Cognac. Copenhagen Greenock.
CLODE & BAKER, Invalid's Port, J. W. BURMESTER, BONSONS & MULLER, J. ORNOSA & CO., SANCHEZ ROMATE HERMANOS, JIMINEZ & LAMOTHE, CHAMPY PERE & CO., ST BONNET & BELLEMER, BOUTELLEAU FILS, Doctor's Special Brandy.	Oporto. Oporto. Tarragona. Reus. Jerez. Malaga. Beaune. Bordeaux. Cognac.	BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO., J. W. NICHOLSON & CO., Dry Gin, BLANKENHEYM & NOLET, Key Gin, ALFRED GRATIEN, MARTINI, ROSSI & CO., Vermouth,	Glasgow. Belfast, London. Rotterdam Saumur. Torino.

MARIANI & CO., Vin de Coca Mariani, Paris.



G. G. GAUCHER
Farines, Provisions, Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à corne.
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.

91 et 93 Rue des COMMISSAIRES
MONTREAL.

THE EDWARD CAVANAGH COY
Manufacturiers et Importateurs

**QUINCAILLERIES,
HUILES,
PEINTURES,
CHARBONS,**
Etc., Etc.

2547 à 2553 rue Notre-Dame,
Coin de la rue des Seigneurs.
Bell Tél. 6925. MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 15 NOVEMBRE 1894

Fers et Métaux.		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.				Fontes.			
<i>Fers à cheval :</i>				Siemens par tonne 16 50 17 00			
Ordinaires, au baril..... 3 65 0 00				Caldess 19 50 20 00			
do par 25 barils..... 3 60 0 00				Calder 19 50 20 00			
En acier..... 5 00 5 75				Langlois 09 00 00 00			
<i>Fers à repasser</i> par lb 0 03 1/2 0 03 1/2				Summerlee..... 20 00 20 50			
<i>Fiches Coupées, toutes</i>				Gartaherrie..... 00 00 00 00			
dimensions par 100 lbs 3 15 3 75				Glenarnock..... 0 00 00 00			
Pressées, do. Esc. 20 p.c. 3 90 0 00				Carnbroe..... 18 00 18 50			
" 7-16 3 90 0 00				Eghinton..... 18 50 19 00			
" 4 25 0 00				Shotts..... 00 00 00 00			
" 5-16 4 50 0 00				Canadienne..... 16 50 17 00			
" 4 75 0 00				<i>Fer en barres.</i>			
<i>File de fer :</i>				Canadien par 100 lbs 1 65 1 75			
Poll. de No 0 à No 8, par				Anglais 2 25 2 30			
100 lbs Esc. 20 p.c. 2 60 0 00				Affiné 2 55 2 65			
Galvanisé..... 3 35 0 00				De Suède 3 75 4 00			
Huilé et brûlé..... 2 70 0 00				De Norvège..... 3 25 0 03 1/2			
Esc. 20 p.c. 2 70 0 00				Lowmoor..... 6 50 0 00			
Brûlé pour tuyau, la lb. 0 06 0 07				<i>Feuillard.</i>			
Barbelé pour clôtures..... 0 00 0 03 1/2				A cercler par 100 lbs 2 40 2 60			
<i>File de laiton, à collets</i>				Double 2 20 2 25			
par lb 0 35 0 40				<i>Tôles.</i>			
Fontes Malléables " 0 09 0 10				Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs 0 00 0 00			
Enclumes " 0 10 1/2 0 11				" 22 à 24, " 2 15 2 20			
<i>Charnières :</i>				" 26 par 100 lbs. 2 20 2 30			
T et "Strap" par lb 0 05 0 05 1/2				" 28 par 100 lbs. 2 30 2 40			
Strap et Gonds filetés 0 03 1/2 0 04 1/2				Galvanisée Morewood..... 0 05 1/2 0 06			
CLOUS, ETC.				" Queen's head. 0 04 1/2 0 05			
<i>Clous coupés à chaud :</i>				Etamée, No. 24, 72x30 " 0 07 1/2			
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100 lbs \$1 05				" No. 26, " 0 08			
5 pcs. " 1 70				" No. 28, 84x36 p. 100 lbs. 0 08			
4 à 4 1/2 " 1 75				Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb. 0 11			
3 1/2 à 4 " 1 80				Canada, par boîte 2 15 2 20			
3 pcs. " 1 85				<i>Ferblanc.</i>			
2 1/2 à 2 3/4 " 1 90				Coke I C par boîte 3 00			
2 à 2 1/2 " 2 05				Charbon de bois I C par boîte. 3 75			
1 1/2 à 1 3/4 " 2 25				" I X " 4 75			
1 1/2 pouce " 2 65				Pour chaq. X additionnel extra 1 00			
<i>Clous coupés à froid :</i>				Charbon de bois D C. " 5 00			
De 1 1/2 à 1 3/4 pcs, par 100 lbs 2 15				" I C Bradley 5 50 à 5 75			
1 1/2 pouce " 2 55				Ferblanc terne..... 6 00 6 50			
<i>Clous à finir par 100 lbs :</i>				Matériaux de Construction			
1 pouce..... 3 90				CEMENTS			
1 1/2 " 3 40				Ciment de Portland..... 1 90 2 25			
1 1/2 à 1 3/4 " 3 00				Plâtre calciné..... 1 80 2 00			
2 ct 2 1/2 " 2 85				Chaux, maçonne p. 100 lbs. 0 40 0 50			
2 1/2 à 2 3/4 " 2 65				<i>PLATRE POUR LA TERRE</i>			
3 à 6 " 2 70				Le sac..... 0 50 0 55			
<i>Clous à quarts par 100 lbs</i>				Au char..... 0 00 0 50			
1 1/2 pouce..... 3 40							
1 " 3 15							
1 1/4 " 2 90							

CHOLERA !

Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

L'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. Casavant, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :

M. L. ROBITAILLE,
Monsieur et Cher Confrère,
"Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE." Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien
Fall River, Mass. 2 avril 1892.

E. vente partout à 50 cts la bouteille
SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE P

A. LIPPÉ, L. L. B., NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque.
Bâtisse de la Banque du Peuple,
97 RUE SAINT-JACQUES et 219 RUE SAINT-URBAIN
Tél. 2768.

J. R. F. BEAUDRY, L. L. B., NOTAIRE

Bâtisse de la Banque du Peuple,
97 RUE ST-JACQUES, CHAMBRE 54, MONTREAL,
Bell Téléphone 1256.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,
Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 1417.

REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2602.

Montréal, Canada.

PICAULT & CONTANT

PHARMACIENS ET CHIMISTES

1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIERS et MARCHANDS EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux, Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Les Prix modérés et commandes exécutées avec diligence.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,
MONTREAL
Téléphone 576

Assurance Contre le Feu

La Cie d'Assurance du Canada

EASTERN

Bureau-chef, Halifax, N. E.
Capital, \$1,000,000
Agences dans les principaux centres du Canada.

D. C. EDWARDS, Gérant-Résident,
Salle B, Bâtisse Temple, MONTREAL.

" LE CONSTRUCTEUR "

(25ème année).

Moniteur Spécial des Industries du Fer.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Industriel, Commercial et Financier, Mines et Métallurgie, Chemins de fer, Tramways et Navigation, Machines pour manufactures et industries diverses.

PARAISANT LE DIMANCHE.

DIRECTEUR :
MAURICE ALBERT,
82 rue du Rocher, Paris

Prix de l'abonnement annuel :
FRANCE, 25f. ÉTRANGER, 37f

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 15 NOVEMBRE 1894.

Tuyaux en grès—liste

4 pcs. par longueur de 3pd....	\$0 45
6 " " " " " " " " " " " "	0 60
9 " " " " " " " " " " " "	0 90
12 " " " " " " " " " " " "	1 25
18 " " " " " " " " " " " "	2 10
24 " " " " " " " " " " " "	2 70

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " " " " " " " " " " " "	1 00
9 " " " " " " " " " " " "	1 75
12 " " " " " " " " " " " "	2 50

Tuyaux de réduction :

6 x 4 pouces chacun.....	1 40
9 x 6 " " " " " " " " " " " "	1 90
12 x 9 " " " " " " " " " " " "	2 75

Connexion carrée ou fausse querre :

4 x 4 pouces chacun.....	0 90	1 40
6 x 4 " " " " " " " " " " " "	1 50	1 90
6 x 6 " " " " " " " " " " " "	1 50	1 90
9 x 6 " " " " " " " " " " " "	2 10	2 75
9 x 9 " " " " " " " " " " " "	2 10	2 75
12 x 9 " " " " " " " " " " " "	3 00	4 00
12 x 12 " " " " " " " " " " " "	3 00	4 00

Syphon : simple. double.

4 pouces.....	1 40	2 00
6 " " " " " " " " " " " "	1 90	2 75
9 " " " " " " " " " " " "	2 75	3 30
12 " " " " " " " " " " " "	4 00	6 00

Tuyaux à cheminée :

9 pouces, par pied.....	0 25
12 " " " " " " " " " " " "	0 40

Escompte 50 p.c.

Charbons.

PRIX DE DÉTAIL.

par tonne de 2000 lbs.. \$5 75

Grate	do	5 75
Furnace	do	5 75
Egg	do	5 75
Stove	do	6 00
Chestnut	do	6 00
Peanut	do	4 75

Screenings do 2240 lbs. 1.50

Scotch Grate	do 2000	0.00	6.00
Scotch Steam	do 2240	4.50	5.00
Vale Grate	do 2000	5 25	
Welsh Anthracite	do 2000	5 75	
Pictou	do 2240		
Cape Breton	do		3 60
Glace Bay	do		4 00
Sydney	do		4 00
Reserve	do		5 50
Charbon de forge	do 2000	5.50	6.00
Lehigh pour fond.	do	6.50	6.75
Coke	do par chaldron	6.75	7.00

usage domestique..... 3.00

concassé..... 3.50

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde.....	\$0 00 à \$5 00
Merisier do.....	0 00 à 4 75
Bouleau, &c. do.....	0 00 à 0 00
Epinette do.....	0 00 à 4 25
Slabs par chars.....	23 00 à 31 00
en barge. Corde.....	2 30 à 3 00
Rognures, le voyage.....	2 25 à 0 00

Erable piqué	le pied.....	04 à	05
Noyer noir ondé	do.....	04 à	08
Acajou (mahogany)	do.....	8 à	

Bois de Service

Pin.			
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces do	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 15 00
3 pces. do	do	do	10 00 12 00
do. No 2	do	do	6 50 8 50

Epinette.

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50

Fruche.

1, 2 et 3 pces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 4	do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80 2 00
2ème do	do	do	1 50 1 60
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 60
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2
do X	do	do	1 50
do	do	do	1 75

Bardeaux pruche marchande

Charpente en pin.			
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00

Bois carré—pin.

de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pces	do	do	15 00
Charpente en épinette	do	do	16 00
do— en épinette rouge	do	do	25 00 30 00

Bois durs.

Acajou de 1 à 3 pces	le pied.....	22 à	24
Cèdre rouge 1 pouce	do.....	10 à	12
Noyer noir 1 à 4 pces	do.....	10 à	14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do.....	12 à	13
Cerisier 1 à 4 pces	do.....	9 à	11
Frêne 1 à 3 pces	le M.....	21 00	à 25 00
Merisier 1 à 4 pces	do.....	20 00	à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do.....	26 00	à 25 00
Erable 1 à 2 pces	do.....	20 00	à 36 00
Orme 1 à 2 pces	do.....	18 00	à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pces	do.....	30 00	à 40 00
Cotonnier 1 à 4 pces	do.....	40 00	à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pces	do.....	18 00	à 22 00
Chêne 1 à 2 pces rouge	do.....	30 00	à 35 00
Chêne 1 à 2 pces blanc	do.....	40 00	à 50 00

Plaquage (veneers):

Uni	par 100 pieds.....	90 à	1 00
Français	la feuille.....	50 à	1 25
Américain	do.....	25 à	50

LES MEILLEURS CIGARES

• • • SUR LEMARCHÉ

SONT SANS CONTREDIT

Aberdeen, - - -

Paul Jones, - - -

Melrose, - - -

Blackstone,

Little Buck

BLACKSTONE CIGAR FACTORY

VILLENEUVE & CIE.

ESTABLISHED 1855

Taylor's

Safes

145 & 147 FRONT ST. EAST TORONTO

Coffres-Forts. Coffres-Forts.

Cloctures! Balustrades!

Toutes sortes de Travaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental IRON WORKS

73 Adelaide O., Toronto, Ont.

LITERIE

DE LA

MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.

Prix absolument les PLUS BAS.

J. H. TOWNSEND

1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.

Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

HORMIDAS CONTANT,

Contracteur Platrier,

175, Rue Lagachetiere, Montreal.

JOSEPH FABIEN

PLATRIER.—Ouvrages Unis et Ornementés

170 47 rue Knox, Pointe St Charles.

Ouvrage en Ciment une spécialité.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.

Rue Berri, Montreal.

LABRECQUE & MERCURE,

Entrepreneurs-Menuisiers,

37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL

Téléphone Bell, 6328.

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine.

Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL

Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces.
Téléphone No 6039.

BOIS DE SCIAGE

Bureau : 512 Lagachetière
MONTREAL.

D PARIZEAU
Clos, Tél. Bel No 6678.
Canal Lachine
BASSIN No 3.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8808.

T. PREFONTAINE H. BOURGOVIN

T. PREFONTAINE & CIE

Marchands de

BOIS de SCIAGE

BUREAU :

Coin des rues NAPOLEON et TRACEY,
STE-CUNEGONDE

CLOS A BOIS :-
Le long du Canal Lachine, des deux côtés.
Tél. Bell 8141. MONTREAL.

J. S. CUTHBERTSON

ENTREPRENEUR

Carré du Beaver Hall

N° 1

MONTREAL.

PRODUITS FRANÇAIS.

Quincaillerie pour Batisses et Meubles
OUTILLAGE.

Ustensiles de Ménage en ferblanc, émaillé
cuivre et bois, Articles de chasse.
Lampes, Jouets, Bimbeloterie, Lunettes, Ins-
truments d'Optique et tous
Articles de Paris.

ROYER & ROUGIER Freres

Maison fondée en 1827.

9 PLACE DES YOSGES | 73 RUE ST-JACQUES
PARIS. MONTREAL.
Téléphone 1516

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéi-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

R. A. MAINWARING

Courtier d'Immeubles

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL.

Téléphone Bell 2433

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

PROPRIETES

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordhelmer)

Evaluation de propriétés,
Règlement de pertes d'incendie

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypotheses

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETES

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

A PRÊTER . .

\$17,000 a 5 p.c.

\$10,000 a 5½ p.c.

PAR SOMMES DE PAS MOINS DE \$5,000.

ALBERT E. LEWIS

Téléphone 1842,

185 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques.

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

PROPRIETES

ET

LOTS A BATIR

A Vendre

Au Mois

Résidences

d'Eté

A Vendre

ou à

Louer

Prêts

Négociés

aux

Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

L.F. LAROSE AGENT D'IMMEUBLES

1627 Rue Notre-Dame

Tél. Bell, 2935.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 10 novembre 1894.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Kent Nos 25 à 29 maisons en bois et brique. Lot No 1523-9, terrain 30.1 x 55.5 d'un côté et 53.10 de l'autre. Albert St Martin à Joseph Malo, \$1,500 [37597].

Rue Burnett. Lot 503-27 et 28 terrain de 53.6 x 102.6, vacant, Wm Roberts à Nap. Masson, \$1,114 (promesse de vente) [37600].

Avenue Papineau Nos 370 à 374, maisons en bois et brique. Lot 1101-10, terrain 39 x 154.6. Avila Bourassa à Nap. Arthur Hurteau \$500.00 (à réméré) [37601].

Rue Notre Dame Nos 629 à 635, maisons en bois et brique. Partie du lot 1374, terrain 41.6 x prof. irrég. superficie 2399 pieds. Le Shérif de Montréal à Napoléon Malo \$5,660 [37616].

Rue Burnett. Lot 503-27 et 28, terrain de 53.6 x 102.6 vacant. Le Shérif de Montréal à Wm Roberts, \$550 00 [37630].

QUARTIER ST-JACQUES

Rue Dorchester Nos 387 et 389 maisons en bois et brique. Droits dans les lots 464 et 465, terrains de 23 x 97 chacun, Joseph Gareau, à Onésime Marin \$650,00 (à réméré) [37611].

Rue Amherst Nos 485 et 487, maisons en bois et brique. Lot 974-42 et 43 terrains de 21 x 63 chacun. La succession Claude Melançon à Adrien S. Lavallée \$4,000 [37614].

Rue Prince Arthur. Partie du lot 886 terrain 32.3 en front, 34.6 en arrière x 71, vacant. Joseph Dixon à Maria Ferrett, épouse de James Young, \$2,300 [37634].

Rue St Hippolyte Nos 13 et 15 maisons etc. Le 1/16 indivis du lot 860-7 et 8, terrain de 2290 pieds en superficie. Le Shérif de Montréal à Geo. Bury, \$300,00 [37637].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANTOINE

Carré Richmond, No 37, Avenue Richmond, Nos 6 et 8, maison en brique à 3 étages et une maison en pierre et brique en arrière. Lot 1611, terrain 24.3 en front, 24 en arrière x 81.6. Mme James Howley à Henderson Black; \$5,500 [126241].

Rue Versailles, Nos 184 et 186, maison etc. Lot 466-32, terrain 23.9 x 92. Mme Charles Forté à John Carden; \$4,000 [126220].

QUARTIER STE-ANNE

Rue Ottawa, Nos 197 et 199, bâtisses en bois. Partie du lot 1351, terrain 37 x 90. Norman McLellan à Daniel O. Donoghue; \$1,700 [126233].

Rue Madeleine, Nos 288, 290, 292 et 294, 4 maisons en bois et brique. Lots 197 et 198, [moins ruelles], terrain de 6307 en superficie. La faillite J. J. H. Anderson à Sara A. Graham, épouse de S. R. Evans; \$3,600 [126235].

Rues Leber & Bourgeois, Nos 258 à 264, maisons etc. Lot 156-156a et 156b, terrain le 1er 16 x 90 rue Leber et 2nd 32 x 90 rue Bourgeois, Mme Charles Dubé à Henry Richmond; \$4,300 [126242].

Rue Madeleine. Partie du lot 193, terrain 22.6 x 87, vacant, David Henri à Alexandre Henri; \$350.00 [126218].

Rue Wellington, Nos 229 à 239, coin Colborne, maisons et autres bâtisses. Lot 1470 et partie du lot 1471, terrain le 1er 96 x 159 d'un côté et 192 de l'autre,

le second 30.8 x 202.7 d'un côté et 212.6 de l'autre, James Kerr à J. B. Renaud & Cie; \$25,750 (plus rente foncière) [126230].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Panet. Lot 1-31, terrain 25 x 91, vacant. O. H. Richer et Adélaré Chausse à Eugène Dussault; \$525.00 [54,019].

Rue Cadieux, Nos 855b et 855c, maison en pierre et brique. Droits dans la moitié nord-ouest du lot 79-8, terrain 18.6 x 66.8. Treflé Bastien à Odilon Bastien; \$100 00 [54027].

Rue Panet. Lot 1-23, terrain 25 x 91, vacant. O. H. Richer et Adélaré Chausse à Ambroise Savoie; \$450.00 [54035].

Rue Rachel, Nos 551 et 553, maison en bois et brique. Lot 447, terrain 40 x 122, Philiat Vaillancourt à Joséphine Lortie, épouse de Jean Caïen; \$2,600 [54054].

QUARTIER ST-DENIS

Rue St Hubert. Droits dans les lots 7-41 et 42, terrains 25 x 79 chacun, vacants Mme Césaire Charbonneau à Henri Lionais \$75.00 [54038].

Rues St Denis et Rivard. Lot 209-49 et 115, terrain 50 x 163. 4 vacant. W. E. Blumhardt à James Alex. Stevenson \$1,353.87 [54048].

Rue Dufferin No 306, maison en bois et brique. Lot 329-72, terrain 25 x 80. Gilbert et Marcelle Gosselin à Isaac Wilmot, \$1,400 [54076].

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Charlevoix, Nos 712 à 720, maisons en bois et brique. Lots 2639, 2640 et partie du lot 2641, terrain de 9759 pds en superficie. Mmè Jos. D. Paré à Cyrille Paré; \$8,000 [rétrocession] [54009].

MILE END

Rue St Laurent. Lots 15-176 et 177, terrains 25 x 110 chacun, vacants. Arthur Mélineau et Henri Hogue à Wilfrid David; \$1,000 [54028].

MONTREAL ANNEXE

Avenue du Parc. Lot 12-8-8, terrain 50 x 120.6 d'un côté et 130.6 de l'autre, vacant, The Consolidated Land & Investment Co à Henry A. Miller; \$1,255 [54003].

Rue Durocher. Lot 32-5-43, terrain 50 x 102.3 vacant, The Consolidated Land et Investment Co à Albert E. Blagg; \$767.10 [54073].

STE-CUNÉGONDE

Rue Delisle, maison en bois. Lot 716, terrain 30 x 75, Olier Forget à Joseph Marcotte; \$1,425 [54021].

Rue St Antoine, maison en pierre et brique à 4 étages. Lot 386-130, terrain 24 x 110, Patrick Hamall, jr. à Alex Dupuy & Cie; \$7,000 [54010].

ST-HENRI

Rue St-Antoine coin Lemaire, maisons en bois et brique. Un tiers indivis des lots 1543, 1544 et 1545, terrain de 120 x 100. F. X. N.-Leduc à Alfred Leduc; \$2,500 [53986].

Rue St-Jacques. Partie du lot 1707-73, terrain mesurant 486 p. en superficie; Jean. B. Lefebvre à la cité de St-Henri; \$1,314 [54058].

Rue Ste-Marguerite. Partie du lot 1728, terrain de 2448 pieds en superficie. Mme Guillaume Gratton à la cité de St-Henri; \$1,806.27 [54059].

Rue Notre-Dame, maisons etc. Lot 941-16 et partie Nord-Est du lot 941-15,

terrain 40 x 100. Jérémie Duclos à la cité de St-Henri; \$7,500 [54060].

Rue Beaudoin. Lot 1722 62, terrain 23 x 92. Henri Carrière à la cité de St-Henri; \$2,181 [54061].

Rue St-Philippe. Partie sud-ouest du lot 1794, terrain 30 x 97. P. Aldéric Vallée à la cité de St-Henri; \$1,107.15 [54062].

Rue St-Jacques. Parties des lots 1874, 1875 et 1876, terrains mesurant le 1er 752 pieds, le 2nd, 700 pieds et le 3e 420 pieds en superficie. Jos. Lemoine à la cité de St-Henri; \$9,500 [54082].

Rue St-Jacques. Partie du lot 1623, terrain de 1326 p en superficie. La succession James McPhillips à la cité de St-Henri; \$2,243 80 [54083].

Rue Richelieu. Lot 941-28, 29 et partie du lot 30, terrain 67.6 x 71, superficie 4842 pieds, vacant. La succession Wm. Brown à Jérémie Duclos; \$2,421 [54095].

COTE ST-ANTOINE

Avenue Lansdowne. Lots 221-A, 221-33, et 221-34, terrain de 9822 pieds en superficie, vacant. Ed. M. Fulton et A. W. Morris à Jane M. Fitz-Simmons, épouse de Cradock P. B. Simpson; \$2150 [54043].

MONTREAL JUNCTION

Avenue Gazette. Lot 140 75, terrain 50 x 88, vacant. John J. Cook à John W. Lawrence \$396.00 [54004].

Avenue Herald. Partie Sud du lot 140-50, terrain 18 x 88, vacant. John J. Cook à John Jackson Milne \$225 00 [54033].

Avenue Herald 140-60 à 63, terrains 50 x 88 chacun, vacants. John J. Cook à Thomas H. Christmas \$1,700, 33 1/3 [54041].

Avenue Gazette. Lots 140-106 et 107, terrains 50 x 88 chacun, vacants. John J. Cook à Andrew H. Lavers \$850,67 [54042].

Revue Immobilière.

Montréal, 15 novembre 1894.

Tranquillité sur toute la ligne dans les vieux quartiers de la ville; l'animation apparente dans St-Henri n'est due qu'aux expropriations de cette jeune cité qui perce toujours de nouvelles rues et élargit, redresse et prolonge les anciennes. Le quartier Ste-Anne a plusieurs ventes, cette semaine, dont l'une pour plus de 25.000. L'achat de cette propriété par la maison J. B. Renaud & Cie, de Québec, nous a l'air d'être plutôt un règlement de compte qu'un placement de capital.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED
Rue Burnett.....	10 c
" Prince Arthur.....	1.00 c
" Madeleine.....	18 c
" Panet (St Jean Bte.).....	23 c
Mile-End :	
Rue St Laurent.....	18 c
Montreal Annexe :	
Rue Durocher.....	15 c
Avenue du Parc.....	20 c
St Henri	
Rue Richelieu.....	50 c
Côte St Antoine :	
Avenue Lansdowne.....	22 c

Montréal Junction :

Avenue Gazette.....	9 c
" Herald.....	14 c

Le quartier St Denis n'est pas aussi actif; mais Montréal Junction et Montréal Annexe font des progrès.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$ 9,224 00
" St-Jacques.....	4,650 00
" St-Louis.....	2,630 00
" Antoine.....	9,500 00
" Ste-Anne.....	35,700 00
" St-Jean-Baptiste.....	3,675 00
" St-Denis.....	3,828 87
" St-Gabriel.....	6,000 00
Mile-End.....	1,000 00
Montréal Annexe.....	2,022 10
Ste-Cunégonde.....	8,425 00
St-Henri.....	30,573 22
Côte St-Antoine.....	2,150 00
Montréal Junction.....	3,121 00

Semaine précédente.....	\$121,469 19
Ventes antérieures.....	338,745 49
	7,673 320.12

Depuis le 1er janvier..... \$8,133,534.80

Semaine correspondante. 1898.....	\$125,233 30
" " 1892.....	117 803.46
" " 1891.....	200,716.40
" " 1890.....	193,826.65
" " 1889.....	120 307.38
" " 1888.....	186,032 06

A la même date 1898.....	\$ 8,898,228 11
" " 1892.....	11,585,433.00
" " 1891.....	10,793,367.50
" " 1890.....	9,007,813.74
" " 1889.....	7,878,643.14
" " 1888.....	6,655,969.50

Le montant des prêts hypothécaires dépasse \$100,000 encore cette semaine. Il n'y a pas de changement sensible dans les taux. Nous avons relevé cinq prêts à 5 p.c. pour des sommes de \$1,000, \$3,500, \$8,000 (2) et \$26,000; deux à 5½ p.c. pour \$2,000 et \$4,000. Il y a, comme auparavant, des prêts de \$5,000, \$6,000, et \$8,000 qui portent 6 p.c.; question d'appréciation de la sécurité du prêt. Les autres vont de 6 p.c. à 12 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$14,900
Assurances.....
Autres corporations.....	9,000
Successions.....	1,000
Particuliers.....	84,025

Total.....	\$108,925
Semaine précédente.....	194,321
Semaines antérieures.....	5,095,697

Depuis le 1er janvier 1894..... \$5,398,943

Semaine correspondante. 1898.....	\$115,460
" " 1892.....	125,390
" " 1891.....	75,363
" " 1890.....	142,548
" " 1889.....	77,500
" " 1888.....	42,650

A la même date 1898.....	\$7,211,858
" " 1892.....	7,122,615
" " 1891.....	5,747,616
" " 1890.....	4,360 320
" " 1889.....	4,209 862
" " 1888.....	3,673,192

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 10 novembre 1894.

Chez MM. PERRAULT, MESNARD & VENNE, Architectes.

Rue Notre-Dame, coin Versailles.— Une bâtisse à 3 étages, un magasin avec logement.

Maçonnerie, H. Dufort.
Charpente et menuiserie, Louis Beaudry.
Ouvrages en fer, A. et E. Loignon.
Autres contrats en suspens.
Propriétaire, la succession Hon. C. S. Rodier.

Chez M. Wm. McLEA WALBANK, Architecte.

Rue Peel.—Une résidence.
Entreprises générales, Wm. Scott & Son.
Propriétaire, J. A. McPhail, M. D.

NOTES

M. C. E. Fournier, architecte, Montréal, a fait les plans et devis pour une résidence d'été au Sault au Recollet, avec façade en pierre et toutes les améliorations modernes, pour M. Avila Corbeil.

MM. Perrault, Mesnard & Venne, ont préparé les plans et devis pour une église catholique monumentale, qui doit être érigée à Pawtucket, R. I.

La ville de Québec paraît décidée à construire son hôtel de ville. On va bientôt demander des soumissions.

St Lambert demande des plans et devis pour la construction d'un aqueduc et d'un système d'égouts.

Des soumissions cachetées et endossées: "Soumissions pour le parachevement intérieur et les réparations extérieures de l'Eglise de St Gilles de Beauvillage" seront reçues d'hier au huit décembre prochain. Les plans et devis pourront être examinés tous les jours au presbytère de St Gilles. Messieurs les syndics ne s'engagent pas à accepter ni les unes ni les autres des soumissions.

Un M. A. Lumsden se propose de faire construire un hôtel d'été au lac Témiscamingue.

Le département des Travaux Publics d'Ottawa, demande des soumissions, jusqu'au 21 novembre, pour un appareil de chauffage dans l'édifice du gouvernement à Smith's Falls Ont. Plans, devis et formules au département et au bureau des travaux à Smith's Falls. Chèque de \$400.

M. Walter Blue, confections en gros, de Sherbrooke, vient d'acheter un vaste terrain à Sherbrooke pour y construire une grande manufacture.

Le département des Travaux Publics d'Ottawa, demande des soumissions pour la construction d'un quai à Thessalon, comté d'Algoma, Ont. Plans, devis et formules au département, à Ottawa et au bureau de poste de Thessalon. Chèque de 5 p.c. de la soumission.

PETITES NOTES

Sur la ligne de chemin de fer qui va d'Ismid à Angora, Asie Mineure, longue de 300 milles, il y a 1,200 ponts et 16 tunnels.

L'auberge du Breithorn, en Suisse, a 10,890 pieds au-dessus du niveau de la mer. est probablement l'hôtel le plus élevé de l'Europe.

La ville de Bar le Duc, France, vient d'élever un monument à la mémoire des frères Michaux, les inventeurs de la pédale du vélocipède.

L'oiseau que l'on rencontre en mer le plus loin des côtes, c'est la frégate. Cet oiseau a une telle envergure qu'il peut voler à raison de 100 milles à l'heure et rester toute une semaine en l'air sans se poser une fois sur un perchoir quelconque.

Une exposition d'hôtelleries aura lieu l'année prochaine à Amsterdam. Il y aura une auberge anglaise, un caravansérail turc, un hôtel système Gothenburg, un estaminet belge, une brasserie allemande, un café français, une posada espagnole, un grand hôtel américain etc., etc. Tout ce qui sert dans une maison de ce genre, depuis le plus petit caboulot jusqu'au gigantesque hôtel de Chicago, sera reproduit.

Il y a cent ans, l'éclairage de New-York employait moins de deux cents réverbères que, d'ailleurs, on n'allumait pas, lorsque la nuit était pluvieuse, parce qu'alors personne ne sortait. Cette économie d'éclairage nous fait sourire, comme souriront nos petits-neveux lorsqu'ils apprendront que, il y a très peu de temps encore, les becs de gaz de Montréal et de Québec n'étaient pas allumés les nuits où la lune devait paraître.

ASSURANCES.

Les pertes par l'incendie causées par imprudence avec des allumettes pendant l'année 1893, aux Etats-Unis, se sont élevées à \$2,181,723.

On vient d'appointer dans l'Etat de Michigan, un inspecteur d'électricité qui a pour fonctions de veiller à ce que les fils électriques soient placés de manière à ne pas communiquer le feu.

Voici un exemple bien concluant de l'utilité de l'assurance contre le vol: la princesse russe Solytkoff, dans sa résidence de Slough en Angleterre, fut victime du vol d'un précieux bijou qu'elle possédait et dont la valeur totale est de \$60,000; ce bijou, heureusement, était assuré à la compagnie The Security qui versa de suite la somme. (L'Assurance Moderne).

Une curieuse Compagnie est en voie de formation à Stockholm, au capital de 100,000 couronnes (\$27,800). Le but est l'assurance des primes d'assurances sur la vie. L'assuré étant dans l'impossibilité de continuer ses paiements; la compagnie paie en son lieu et place, mais il faut que la police ait déjà deux années d'existence, comme on le sait, une police n'ayant de valeur qu'après la troisième année.